

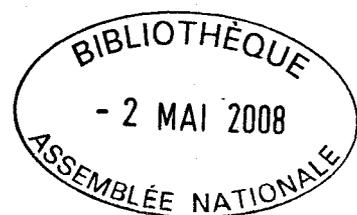
R4A1
B83
2008/09
2,1
QL
P. *gouv.*

Revenu
Québec 

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTIONS 1 à 62



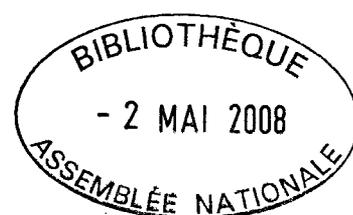
Revenu

Québec 

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTIONS 1 à 62



R4A1

B83

2008/09

2.1

OL

P-500V.

Castro

Amplia

TABLE DES MATIÈRES

Étude des crédits 2008-2009

Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Question 1	Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2007-2008	1
Question 2	Liste des membres du conseil d'administration.....	4
Question 3	Prévisions budgétaires et ventilation détaillée des compressions	5
Question 4	Liste et copie des sondages commandés en 2007-2008.....	6
Question 5	Nombre d'employés à statut occasionnel dont le contrat n'a pas été renouvelé	7
Question 6	Nombre d'employés à statut occasionnel qui ont été congédiés	8
Question 7	Nombre d'employés occasionnels et comparaison avec les 4 années précédentes	9
Question 8	Nombre et pourcentage d'employés affectés à la vérification.....	10
Question 9	Nombre et pourcentage d'employés affectés à la perception fiscale.....	11
Question 10	Nombre et pourcentage d'employés affectés à la récupération fiscale.....	12
Question 11	Nombre et pourcentage d'employés dont le port d'attache est situé à l'extérieur des régions métropolitaines de Montréal et de Québec.....	13
Question 12	Nombre et pourcentage d'employés dont le port d'attache est situé dans la ville de Québec	14
Question 13	Nombre et pourcentage d'employés dont le port d'attache est situé dans la ville de Montréal.....	15
Question 14	Rendement moyen par vérificateur	16
Question 15	Nombre de cadres par rapport au nombre total d'employés	17
Question 16	Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une opposition	18
Question 17	Pourcentage des décisions maintenues aux oppositions	19
Question 18	Nombre de déclarations de revenus des particuliers reçues par Internet.....	20
Question 19	Montants investis dans le développement des services électroniques.....	21
Question 20	Pourcentage des déclarations de revenus des particuliers reçues via Internet et traitées dans un délai de 14 jours	22
Question 21	Cibles et taux d'atteinte pour chacun des engagements ministériels.....	23
Question 22	Avis demandés à la Commission d'accès à l'information.....	40
Question 23	Ententes interministérielles sur l'accès à l'information	41
Question 24	Délai moyen pour le traitement d'un dossier de pension alimentaire.....	42
Question 25	Statistiques quant aux bénéficiaires de pensions alimentaires.....	43
Question 26	Pourcentage de dossiers des pensions alimentaires pour lesquels les sommes sont versées à temps et au complet.....	44
Question 27	Évolution des effectifs affectés à la perception des pensions alimentaires en ETC.....	45
Question 28	Évolution du budget total du fonds des pensions alimentaires	46
Question 29	Évolution des effectifs totaux du service des pensions alimentaires	47
Question 30	Nombre d'employés affectés à la perception de la TVQ et de la TPS	48
Question 31	Montant versé par le gouvernement fédéral pour la perception et l'administration de la TPS.....	49
Question 32	Montant consacré par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ.....	50
Question 33	Montant perçu en taxes par Revenu Québec	51
Question 34	Somme globale perçue correspondant à la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité	52
Question 35	Montants payés par chaque municipalité en TVQ	53
Question 36	Études et analyses touchant les divers scénarios de baisses d'impôts et leurs impacts	54
Question 37	Crédits d'impôt et déductions fiscales pour les particuliers et les sociétés.....	55

TABLE DES MATIÈRES

Étude des crédits 2008-2009

Question 38	Nombre moyen de consultations pour un dossier fiscal.....	56
Question 39	Montant de taxe sur le capital prélevé par Revenu Québec	58
Question 40	Part des recettes fiscales totales provenant des sociétés et des particuliers	59
Question 41	Proportion de l'impôt payé pour les particuliers par tranche de revenus	60
Question 42	Suivi du plan ministériel de développement des services électroniques	61
Question 43	Ventilation détaillée des montants accordés par le programme Prime au travail	63
Question 44	Ventilation détaillée des montants accordés par le programme Prime au travail, par régions.....	64
Question 45	Nombre de saisies de produits issus de la contrebande de tabac en 2007-2008	65
Question 46	Nombre d'inspections effectuées pour le contrôle de la contrebande de tabac en 2007-2008	66
Question 47	Montant des amendes distribuées pour la contrebande de tabac en 2007-2008	67
Question 48	Nombre de personnes du ministère du Revenu attitrées à la lutte à la contrebande de tabac en 2007-2008	68
Question 49	Évaluation des pertes fiscales de l'État reliées à la contrebande de tabac en 2007-2008. De plus, faire une comparaison avec les quinze années précédentes	69
Question 50	Nombre de condamnations en 2007-2008 dans le dossier de la contrebande de tabac.....	70
Question 51	Liste et copie de toutes les études produites par le ministère du Revenu en 2007-2008 quant aux impacts de la contrebande de tabac	71
Question 52	Nombre d'inspections faites dans le milieu de la restauration pour la problématique de l'évasion fiscale en 2007-2008	81
Question 53	Montant des amendes distribuées dans le milieu de la restauration pour la problématique de l'évasion fiscale en 2007-2008	82
Question 54	Nombre de condamnations dans le milieu de la restauration en 2007-2008 en ce qui concerne l'évasion fiscale.....	83
Question 55	Nombre de personnes du ministère du Revenu attitrées à l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration en 2007-2008	84
Question 56	Taux d'absentéisme en 2007-2008 pour les employés du ministère du Revenu, avec ventilation en fonction des postes occupés et des motifs de l'absence. Faire une comparaison du taux d'absentéisme avec les quatre années précédentes	85
Question 57	Nombre de plaintes adressées au ministère du Revenu quant à une dénonciation d'un lieu de contrebande de tabac en 2007-2008.....	86
Question 58	Nombre de plaintes adressées au ministère du Revenu en 2007-2008	87
Question 59	Délai de traitement moyen des plaintes en 2007-2008.....	88
Question 60	Nombre de personnes âgées touchées par la baisse du crédit d'impôt pour maintien à domicile en 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009.....	89
Question 61	Montant des sommes économisées dans la révision à la baisse du crédit d'impôt pour maintien à domicile chez les personnes âgées en 2007-2008	90
Question 62	Liste et montants des contrats de moins de 25 000 \$ attribués en 2007-2008 autant pour les entreprises que pour les particuliers	91

Question 1

Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2007-2008.

Réponse

La réponse est fournie en annexe.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Annexe – Question 1

Registre des comités interministériels

Comité	Répondant Revenu Québec	Mandat	Ministère responsable ou autres M/O participants*	Comité	
				Permanent	Ad hoc
Administration du ministère : généralités					
Comité permanent d'échanges MRQ-MCCCF-SODEC sur les crédits d'impôt culturels	Gabriel Hamel (DGE)	Effectuer l'analyse des problématiques liées à l'administration des crédits d'impôt du secteur culturel.	MRQ	X	
Comité permanent d'échanges MRQ-IQ sur les crédits d'impôt sur l'économie du savoir et de hausse de la masse salariale	Gabriel Hamel (DGE)	<ul style="list-style-type: none"> • Échanger sur les problèmes liés à l'administration des crédits d'impôt portant sur l'économie du savoir, sur la hausse de la masse salariale et sur les besoins de la clientèle ; • Proposer des solutions à ces problèmes. 	MRQ-IQ	X	
Comité permanent d'échanges sur le crédit d'impôt relatif aux ressources	Pierre Grenier (DGE)	Discuter des éléments de risque liés aux crédits relatifs aux ressources et partager les préoccupations des ministères quant à leur mission et leurs clientèles respectives.	MRQ-MRNF	X	
Comité Interministériel « Attestation de conformité fiscale »	Gilles Bernard (DGPAR)	Afin de réduire l'évasion fiscale, le comité analyse la possibilité d'utiliser les marchés publics du gouvernement du Québec et de ses organismes comme un incitatif pour améliorer l'observation fiscale chez les fournisseurs de l'État.	CCQ, SCT, RQ, représentants des réseaux du MSSS et MELS		X
Administration de la fiscalité : autres programmes et lois					
Comité conjoint RQ-RRQ de maintien et d'amélioration de la qualité	Chantal Poirier (DGPAR) Serge Cormier (DGP)	Assurer globalement la responsabilité du maintien et de l'amélioration de la qualité et l'intégrité de l'information sur les gains et les cotisations.	MRQ et RRQ	X	
Comité opérationnel MRQ-RRQ	Marion Naud (DGE) Charlotte Létourneau (DGP)	Favoriser les échanges entre le Ministère et la RRQ sur les problématiques opérationnelles.	MRQ et RRQ	X	
Comité opérationnel sur la prestation de soutien aux enfants	Charlotte Létourneau (DGP)	Assurer les échanges entre le Ministère et la RRQ pour l'application du programme d'allocations familiales.	MRQ et RRQ	X	
Comité conjoint RQ/CGAP	Chantal Poirier (DGPAR) Jacques Leclerc (DGPAR) Gabriel Hamel (DGE)	Discuter avec le Conseil de gestion de l'assurance parentale du Québec concernant les problématiques entourant l'administration conjointe du programme.	MRQ et CGAP	X	

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Annexe – Question 1

Registre des comités interministériels

Signification des acronymes :

CGAP	Conseil de gestion de l'assurance parentale du Québec.
CCQ	Commission de la construction du Québec.
DGE	Direction générale des entreprises.
DGP	Direction générale des particuliers.
DGPAP	Direction générale de la planification, de l'administration et de la recherche.
IQ	Investissement Québec.
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
M/O	Ministères et organismes.
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.
MRQ	Ministère du Revenu.
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux.
RQ	Revenu Québec.
RRQ	Régie des rentes du Québec.
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor.
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Question 2

Liste des membres du conseil d'administration.

Réponse

Revenu Québec n'a pas de conseil d'administration. Il dispose cependant d'un comité consultatif.

Liste des membres du comité consultatif de Revenu Québec en 2007-2008 :

Madame Francine Martel-Vaillancourt, présidente

Monsieur Marc Samson, secrétaire

Monsieur Morty Yalovsky

Monsieur Michel Bernier

Monsieur Alain Paquin

Madame Natalie St-Pierre

Madame Luce Samoisette

Monsieur Jean-Pierre Vidal

Monsieur Claude Godbout

Madame Mélanie Gauthier

Madame Diane Blais

Question 3

Prévisions budgétaires et ventilation détaillée des compressions.

Réponse

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 4

Liste et copie des sondages commandés en 2007-2008.

Réponse

La réponse à cette question est incluse à celle de la question 7 des renseignements généraux.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Question 5

Nombre d'employés à statut occasionnel dont le contrat n'a pas été renouvelé.

Réponse

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 6

Nombre d'employés à statut occasionnel qui ont été congédiés.

Réponse

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Question 7

Nombre d'employés occasionnels et comparaison avec les 4 années précédentes.

Réponse

Exercices financiers	Effectif total autorisé (ETC)	Effectif régulier autorisé (ETC)	Réguliers (%)	Occasionnels (ETC)	Occasionnels (%)
2007-2008	8 729	7 622	87,3	1 107	12,7
2006-2007	8 852	7 731	87,3	1 121	12,7
2005-2006	8 749	7 611	87,0	1 138	13,0
2004-2005	8 614	7 627	88,5	987	11,5
2003-2004	8 660	7 315	84,5	1 345	15,5

Note : Les données du Registraire des entreprises (REQ) sont intégrées à celles du portefeuille Revenu Québec depuis l'exercice 2006-2007. Les données des années antérieures ne sont pas redressées.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Question 8

Nombre et pourcentage d'employés affectés à la vérification.

Réponse

Les données présentées dans le tableau suivant sont établies à partir de la consommation en équivalent temps complet (ETC) dans les activités de vérification par rapport à la consommation totale en ETC de Revenu Québec. La consommation en ETC de Revenu Québec inclut les effectifs de trois des quatre fonds spéciaux sous sa responsabilité (soit le Fonds de perception, le Fonds des pensions alimentaires et le Fonds des technologies de l'information ; le Fonds de fourniture de biens ou de services n'ayant pas d'effectif), ainsi que ceux affectés au programme de gestion de la TPS.

	Total ETC consommés	ETC affectés à la vérification	Pourcentage
2006-2007	9 403	1 876	20,0 %
2007-2008 (estimé)	9 230	1 834	19,9 %

Note : Les données du Registraire des entreprises (REQ) sont intégrées à celles du portefeuille Revenu Québec depuis l'exercice 2006-2007. Comme les données des années antérieures à 2006-2007 ne sont plus comparables, elles ne sont pas présentées.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Question 9

Nombre et pourcentage d'employés affectés à la perception fiscale.

Réponse

Les données présentées dans le tableau suivant sont établies à partir de la consommation en équivalent temps complet (ETC) dans les activités de perception fiscale par rapport à la consommation en ETC de Revenu Québec. Les activités de perception fiscale sont sous la responsabilité du Fonds de perception et incluent les activités de perception relatives au Programme de perception des pensions alimentaires. La consommation en ETC de Revenu Québec inclut les effectifs de trois des quatre fonds spéciaux sous sa responsabilité (soit le Fonds de perception, le Fonds des pensions alimentaires et le Fonds des technologies de l'information ; le Fonds de fourniture de biens ou de services n'ayant pas d'effectif), ainsi que ceux affectés au programme de gestion de la TPS.

	Total ETC consommés	ETC affectés à la perception fiscale	Pourcentage
2006-2007	9 403	1 096	11,7 %
2007-2008 (estimé)	9 230	1 135	12,3 %

Note : Les données du Registraire des entreprises (REQ) sont intégrées à celles du portefeuille Revenu Québec depuis l'exercice 2006-2007. Comme les données des années antérieures à 2006-2007 ne sont plus comparables, elles ne sont pas présentées.

Question 10

Nombre et pourcentage d'employés affectés à la récupération fiscale.

Réponse

Les données présentées dans le tableau suivant sont établies à partir de la consommation en équivalent temps complet (ETC) dans les activités de récupération fiscale par rapport à la consommation totale en ETC de Revenu Québec. La consommation en ETC de Revenu Québec inclut les effectifs de trois des quatre fonds spéciaux sous sa responsabilité (soit le Fonds de perception, le Fonds des pensions alimentaires et le Fonds des technologies de l'information ; le Fonds de fourniture de biens ou de services n'ayant pas d'effectif), ainsi que ceux affectés au programme de gestion de la TPS.

	Total ETC consommés	ETC affectés à la récupération fiscale	Pourcentage
2006-2007	9 403	2 760	29,4 %
2007-2008 (estimé)	9 230	2 676	29,0 %

Note : Les données du Registraire des entreprises (REQ) sont intégrées à celles du portefeuille Revenu Québec depuis l'exercice 2006-2007. Comme les données des années antérieures à 2006-2007 ne sont plus comparables, elles ne sont pas présentées.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Question 11

Nombre et pourcentage d'employés dont le port d'attache est situé à l'extérieur des régions métropolitaines de Montréal et de Québec.

Réponse

Exercices	Nombre d'employés (port d'attache : à l'extérieur des régions métropolitaines de Montréal et de Québec)	Pourcentage par rapport au total du nombre d'employés provinciaux
2007-2008 *	2 439	24,1 %
2006-2007	2 421	23,1 %

* Données provenant du système de paie SAGIP au 26 mars 2008 (paie # 26). Ces données excluent le personnel du cabinet ministériel.

Note : Les données du Registraire des entreprises (REQ) sont intégrées à celles du portefeuille Revenu Québec depuis l'exercice 2006-2007. Comme les données des années antérieures à 2006-2007 ne sont plus comparables, elles ne sont pas présentées.

Question 12

Nombre et pourcentage d'employés dont le port d'attache est situé dans la ville de Québec.

Réponse

Exercices	Nombre d'employés (port d'attache : ville de Québec)	Pourcentage par rapport au total du nombre d'employés provinciaux
2007-2008 *	4 119	40,6 %
2006-2007	4 327	41,2 %

* Données provenant du système de paie SAGIP au 26 mars 2008 (paie # 26). Ces données excluent le personnel du cabinet ministériel.

Note : Les données du Registraire des entreprises (REQ) sont intégrées à celles du portefeuille Revenu Québec depuis l'exercice 2006-2007. Comme les données des années antérieures à 2006-2007 ne sont plus comparables, elles ne sont pas présentées.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Question 13

Nombre et pourcentage d'employés dont le port d'attache est situé dans la ville de Montréal.

Réponse

Exercices	Nombre d'employés* (port d'attache : ville de Montréal)	Pourcentage par rapport au total du nombre d'employés provinciaux
2007-2008 *	3 583	35.3 %
2006-2007	3 750	35,7 %

* Données provenant du système de paie SAGIP au 26 mars 2008 (paie # 26). Ces données excluent le personnel du cabinet ministériel.

Note : Les données du Registraire des entreprises (REQ) sont intégrées à celles du portefeuille Revenu Québec depuis l'exercice 2006-2007. Comme les données des années antérieures à 2006-2007 ne sont plus comparables, elles ne sont pas présentées.

Question 14

Rendement moyen par vérificateur.

Réponse

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Question 15

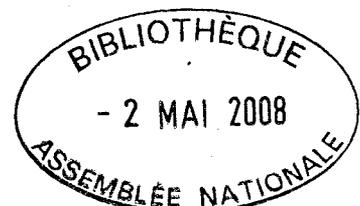
Nombre de cadres par rapport au nombre total d'employés.

Réponse

Au 31 mars 2008, le ratio cadres/total des ETC est estimé à 1/23.

Le ratio est établi à partir du personnel actif de Revenu Québec, incluant les employés de trois des quatre fonds spéciaux sous sa responsabilité (soit le Fonds de perception, le Fonds des pensions alimentaires et le Fonds des technologies de l'information ; le Fonds de fourniture de biens ou de services n'ayant pas d'effectif) ainsi que ceux affectés au programme de gestion de la TPS mais excluent ceux du Registraire des entreprises.

	PERSONNEL ACTIF (ETC)	CADRES (ETC)	RATIO PERSONNEL ACTIF / CADRES
2007-2008	9 230	409	1/23



Question 16

Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une opposition.

Réponse

Exercices financiers	Nombre de dossiers
2007-2008 (estimé au 31 mars 2008)	12 200
2006-2007	12 785
2005-2006	10 920
2004-2005	11 752

Question 17

Pourcentage des décisions maintenues aux oppositions.

Réponse

Une décision est considérée comme ayant pour effet de maintenir la cotisation contestée lorsqu'aucune modification n'y a été apportée. De plus, plusieurs décisions peuvent être rendues à l'égard d'un seul dossier d'opposition enregistré comme tel, lorsque ce dossier contient plusieurs périodes à l'égard de chacune desquelles une cotisation contestée a été émise.

Exercices financiers	Pourcentage des décisions maintenues
2007-2008 (estimé au 31 mars 2008)	65,0 %
2006-2007	62,7 %
2005-2006	58,1 %
2004-2005	51,4 %

Question 18

Nombre de déclarations de revenus des particuliers reçues par Internet.

Réponse

Entre le 1^{er} avril 2007 et le 29 février 2008, Revenu Québec a reçu, par Internet, 1 692 027 déclarations de revenus des particuliers, ce qui représente 40,3 % du nombre total de déclarations reçues pendant cette période.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Question 19

Montants investis dans le développement des services électroniques.

Réponse

Services	2007-2008 (\$)	2006-2007 (\$)	2005-2006 (\$)	2004-2005 (\$)	2003-2004 (\$)	Total (\$)
Prestation électronique de services (PES) – Revenu Québec	593 985	2 682 248	5 755 597	5 306 050	7 754 592	22 092 472
ClicSÉCUR ¹ - citoyens		1 155 256	963 874	219 000		2 338 130
ClicSÉCUR ¹ - entreprises	1 869 238	196 250				2 065 488
Régime québécois ² d'assurance parentale (RQAP)		35 678	142 710			178 388
Régie des rentes du ³ Québec (RRQ)				741 100		741 100
Total	2 463 223	4 069 432	6 862 181	6 266 150	7 754 592	27 415 578

1. Au printemps 2007, le Service québécois d'authentification gouvernementale (SQAG) est devenu ClicSÉCUR-citoyens et ClicSÉCUR-entreprises. Ainsi, les redressements ont été apportés, tant pour les libellés que pour les montants préliminaires qui avaient été présentés à l'égard de l'exercice 2006-2007. Pour ClicSÉCUR-citoyens, un montant de 341 000 \$ a été ajouté au montant de 814 256 \$ figurant à l'étude des crédits de l'année précédente. Un autre montant de 196 250 \$ a également été ajouté à ClicSÉCUR-entreprises pour l'exercice 2006-2007.

Les travaux de développement de ClicSEQUR sont financés par le ministère des Services gouvernementaux (MSG).

2. Les travaux de développement pour le Régime québécois d'assurance parentale sont financés par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).
3. Les travaux de développement pour la Régie des rentes du Québec sont financés par cette dernière.

Question 20

Pourcentage des déclarations de revenus des particuliers reçues via Internet et traitées dans un délai de 14 jours.

Réponse

Pourcentage moyen des déclarations de revenus des particuliers reçues via Internet et traitées dans un délai de 14 jours.

Exercice	Pourcentage des TP-1 électroniques reçues et traitées par rapport au total
2005-2006	80 %
2006-2007	89 %
2007-2008 (au 29 février 2008)	90 %

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Question 21

Cibles et taux d'atteinte pour chacun des engagements ministériels.

Réponse

La majorité des statistiques présentent les résultats des indicateurs de la *Déclaration de services aux citoyens et aux entreprises* au cours des cinq derniers exercices financiers, soit 2003-2004 à 2007-2008 (au 29 février 2008), ventilés par mois.

La DSCE a été révisée le 1^{er} avril 2004 et mise à jour le 30 octobre 2007. Les cibles sont rendues publiques dans le plan d'action de Revenu Québec, chaque année depuis 2004-2005.

De plus, les données statistiques relatives aux indicateurs de la Direction du registre des entreprises ne sont disponibles que pour les exercices 2006-2007 et 2007-2008

Indicateurs généraux de services aux particuliers et aux entreprises

1. Accessibilité aux services électroniques

Le taux d'accessibilité aux services électroniques correspond à la proportion de temps de service réel (sans panne) par rapport au temps de service planifié. Ce dernier est égal à la différence entre le temps total pour une période donnée et le temps d'arrêt des systèmes dû à la maintenance.

Cet indicateur existe seulement depuis 2004-2005.

1.1 Taux d'accessibilité aux services électroniques

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	Cible : 98 %			
Avril	96 %	94 %	100 %	99 %
Mai	84 %	96 %	95 %	99 %
Juin	97 %	95 %	100 %	99 %
Juillet	96 %	97 %	98 %	98 %
Août	100 %	98 %	98 %	99 %
Septembre	94 %	84 %	99 %	97 %
Octobre	98 %	99 %	99 %	98 %
Novembre	98 %	95 %	95 %	98 %
Décembre	98 %	97 %	97 %	96 %
Janvier	98 %	99 %	98 %	99 %
Février	91 %	99 %	99 %	96 %
Mars	99 %	98 %	99 %	
Cumulatif	96 %	96 %	98 %	98 %

2. Appel téléphonique

2.1 Pourcentage des appels téléphoniques qui ont été pris dans un délai de deux minutes

	Total des appels pris				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	728 758	728 533	768 994	632 946	575 304
Mai	506 618	488 033	459 175	539 803	493 497
Juin	375 376	384 145	378 688	441 251	345 863
Juillet	331 364	278 042	299 034	324 561	315 144
Août	338 936	322 583	361 697	361 861	339 376
Septembre	293 207	284 000	305 488	289 781	269 408
Octobre	221 116	224 234	221 947	224 607	233 420
Novembre	181 638	237 415	234 370	233 679	204 883
Décembre	235 945	236 977	206 358	204 725	193 024
Janvier	266 254	269 934	293 280	257 655	277 625
Février	320 092	316 969	297 053	300 491	314 691
Mars	710 394	585 015	711 369	559 890	
Cumulatif	4 509 698	4 355 880	4 537 453	4 371 250	3 562 235

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 80 %			
Avril	90 %	93 %	91 %	92 %	85 %
Mai	90 %	85 %	90 %	88 %	83 %
Juin	92 %	86 %	78 %	90 %	88 %
Juillet	91 %	85 %	79 %	88 %	85 %
Août	88 %	83 %	75 %	95 %	82 %
Septembre	90 %	77 %	87 %	88 %	82 %
Octobre	90 %	88 %	90 %	90 %	84 %
Novembre	91 %	92 %	86 %	91 %	84 %
Décembre	88 %	87 %	78 %	92 %	86 %
Janvier	86 %	76 %	83 %	90 %	85 %
Février	89 %	79 %	94 %	93 %	85 %
Mars	93 %	86 %	92 %	96 %	
Cumulatif	90 %	86 %	86 %	91 %	84 %

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

2.2 Taux d'accessibilité à une ligne téléphonique

Pour les exercices 2003-2004 et 2004-2005, l'indicateur n'inclut pas les résultats de la Direction principale des pensions alimentaires (DPPA).

	Total des appels entrant				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006 ¹	2006-2007	2007-2008
Avril	738 387	718 921	791 652	676 888	706 301
Mai	502 965	477 362	477 880	586 916	586 361
Juin	368 250	373 577	398 854	588 127	387 514
Juillet	322 830	267 454	321 055	425 092	428 810
Août	335 560	336 021	414 925	379 417	401 264
Septembre	287 779	281 575	349 423	309 679	304 862
Octobre	213 617	217 800	234 296	236 014	257 445
Novembre	174 486	225 399	286 863	243 076	216 031
Décembre	228 446	230 798	296 062	213 074	204 420
Janvier	255 630	327 874	344 640	292 265	298 419
Février	311 163	365 694	307 307	312 121	389 904
Mars	717 919	633 377	796 387	569 121	
Cumulatif	4 457 032	4 455 852	5 019 344	4 831 790	4 181 331

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 90 %			
Avril	98 %	100 %	99 %	95 %	83 %
Mai	99 %	100 %	99 %	94 %	87 %
Juin	100 %	100 %	99 %	76 %	91 %
Juillet	100 %	100 %	98 %	79 %	76 %
Août	98 %	93 %	92 %	96 %	88 %
Septembre	99 %	97 %	92 %	96 %	92 %
Octobre	100 %	98 %	97 %	97 %	95 %
Novembre	100 %	100 %	86 %	98 %	99 %
Décembre	99 %	98 %	71 %	98 %	97 %
Janvier	100 %	78 %	87 %	90 %	96 %
Février	99 %	83 %	98 %	98 %	83 %
Mars	97 %	90 %	91 %	99 %	
Cumulatif	99 %	95 %	93 %	92 %	88 %

1. Le total des appels entrant correspond au total des appels ayant accédé à une ligne et les appels rejetés. En 2005-2006, la méthode de calcul a été modifiée pour inclure les appels abandonnés en moins de deux minutes et les résultats de la DPPA.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

3. Visite aux bureaux de Revenu Québec

3.1 Pourcentage de visiteurs rencontrés dans un délai de 20 minutes.

	Total des visiteurs rencontrés				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	88 538	82 144	88 550	70 712	74 612
Mai	53 796	49 098	61 296	58 671	53 557
Juin	56 439	51 480	50 011	48 883	44 883
Juillet	59 399	47 185	47 476	52 628	48 906
Août	46 174	46 774	51 521	46 280	43 769
Septembre	56 524	46 466	48 773	42 650	37 101
Octobre	52 760	41 498	42 284	44 917	44 605
Novembre	37 585	45 754	40 119	40 457	35 098
Décembre	38 247	35 788	34 347	31 802	24 119
Janvier	51 330	54 689	53 202	50 947	38 306
Février	71 544	64 919	59 490	53 448	41 508
Mars	88 223	75 584	75 864	59 597	
Cumulatif	700 559	641 379	652 933	600 992	486 464

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 96 %	Cible : 80 %	Cible : 80 %	Cible : 80 %
Avril	97 %	97 %	95 %	90 %	91 %
Mai	97 %	96 %	96 %	91 %	89 %
Juin	97 %	96 %	93 %	90 %	89 %
Juillet	97 %	96 %	91 %	90 %	89 %
Août	97 %	97 %	92 %	93 %	90 %
Septembre	98 %	97 %	93 %	92 %	89 %
Octobre	98 %	98 %	94 %	95 %	92 %
Novembre	98 %	98 %	93 %	95 %	93 %
Décembre	98 %	98 %	94 %	95 %	94 %
Janvier	98 %	98 %	93 %	95 %	90 %
Février	98 %	98 %	95 %	96 %	91 %
Mars	97 %	97 %	91 %	93 %	
Cumulatif	98 %	97 %	93 %	93 %	91 %

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

4. Correspondance

4.1 Pourcentage de la correspondance à laquelle une suite a été donnée dans un délai de 35 jours

	Total traité				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	46 496	47 363	45 821	38 296	34 465
Mai	54 753	53 087	49 524	60 646	51 892
Juin	48 732	58 318	44 770	54 743	54 810
Juillet	54 590	59 784	44 924	44 095	46 574
Août	43 938	52 524	46 902	47 425	46 494
Septembre	55 268	56 362	66 997	47 805	45 156
Octobre	53 670	53 776	65 096	55 923	52 952
Novembre	49 167	57 211	52 710	46 911	46 952
Décembre	34 209	39 497	35 219	31 205	29 823
Janvier	41 035	38 647	40 100	36 723	37 162
Février	38 678	37 639	44 423	36 491	34 348
Mars	51 699	46 394	45 324	36 724	
Cumulatif	572 235	600 602	581 810	536 987	480 628

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 75 %			
Avril	86 %	87 %	89 %	84 %	80 %
Mai	84 %	86 %	88 %	84 %	75 %
Juin	76 %	82 %	81 %	80 %	63 %
Juillet	71 %	77 %	78 %	84 %	68 %
Août	70 %	78 %	75 %	80 %	68 %
Septembre	67 %	76 %	68 %	80 %	62 %
Octobre	64 %	73 %	61 %	61 %	61 %
Novembre	67 %	72 %	63 %	65 %	63 %
Décembre	75 %	78 %	62 %	72 %	72 %
Janvier	75 %	80 %	66 %	72 %	72 %
Février	81 %	87 %	74 %	77 %	78 %
Mars	84 %	89 %	77 %	80 %	
Cumulatif	75 %	80 %	73 %	77 %	69 %

5. Opposition à une décision

5.1 Pourcentage des dossiers d'opposition ayant fait l'objet d'une décision dans les six mois de la réception de l'avis d'opposition.

	Total traité				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	617	585	593	782	780
Mai	501	589	1 369	641	769
Juin	461	449	595	567	595
Juillet	653	582	642	644	754
Août	511	835	541	531	740
Septembre	590	824	610	764	829
Octobre	538	625	679	632	699
Novembre	653	724	796	942	1 135
Décembre	582	621	861	694	749
Janvier	678	749	746	835	937
Février	516	638	671	787	819
Mars	538	532	740	747	
Cumulatif	6 838	7 753	8 843	8 566	8 806

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 75 %			
Avril	80 %	79 %	80 %	81 %	64 %
Mai	82 %	83 %	88 %	80 %	70 %
Juin	82 %	78 %	68 %	81 %	72 %
Juillet	83 %	85 %	74 %	79 %	76 %
Août	77 %	81 %	71 %	76 %	73 %
Septembre	82 %	82 %	76 %	76 %	73 %
Octobre	82 %	77 %	79 %	77 %	81 %
Novembre	78 %	80 %	79 %	79 %	81 %
Décembre	77 %	78 %	78 %	77 %	77 %
Janvier	77 %	77 %	76 %	77 %	75 %
Février	83 %	78 %	77 %	72 %	80 %
Mars	82 %	76 %	77 %	71 %	
Cumulatif	80 %	80 %	78 %	77 %	75 %

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

6. Service des plaintes

6.1 Pourcentage des plaintes reçues qui ont fait l'objet d'une réponse dans un délai de 35 jours de la réception de la plainte.

	Total traité				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	209	181	161	183	196
Mai	248	246	221	288	291
Juin	160	244	275	321	336
Juillet	322	207	344	348	300
Août	115	138	262	291	201
Septembre	165	129	185	186	252
Octobre	177	174	250	251	274
Novembre	115	116	143	244	179
Décembre	127	86	157	213	147
Janvier	135	153	188	168	156
Février	125	165	123	190	222
Mars	188	180	217	200	
Cumulatif	2 086	2 019	2 526	2 883	2 554

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 80 %			
Avril	84 %	95 %	90 %	84 %	90 %
Mai	89 %	94 %	91 %	96 %	94 %
Juin	86 %	93 %	95 %	90 %	96 %
Juillet	89 %	91 %	90 %	92 %	94 %
Août	92 %	94 %	94 %	92 %	94 %
Septembre	88 %	92 %	91 %	89 %	95 %
Octobre	85 %	93 %	93 %	92 %	92 %
Novembre	89 %	91 %	90 %	90 %	89 %
Décembre	87 %	88 %	90 %	92 %	91 %
Janvier	82 %	80 %	89 %	91 %	91 %
Février	94 %	78 %	87 %	94 %	91 %
Mars	93 %	91 %	90 %	91 %	
Cumulatif	88 %	90 %	91 %	91 %	93 %

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Indicateurs propres aux particuliers

7. Déclaration de revenus des particuliers

7.1 Pourcentage des avis de cotisation délivrés ou des remboursements transmis dans les 28 jours de la réception de la déclaration de revenus des particuliers produite sur support papier.

	Total traité				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	1 481 464	1 440 756	1 399 556	1 020 709	897 570
Mai	1 168 131	1 318 432	1 201 572	1 228 526	1 237 945
Juin	540 423	357 053	361 346	418 560	265 085
Juillet	244 356	188 740	145 244	146 944	152 461
Août	127 140	126 781	112 688	94 407	83 209
Septembre	69 495	83 130	75 969	108 275	80 027
Octobre	18 384	20 951	23 492	38 900	29 260
Novembre	11 551	13 873	13 322	16 994	16 534
Décembre	11 891	12 928	7 966	8 621	9 354
Janvier	6 847	8 986	8 192	10 750	8 583
Février	13 532	9 012	9 956	9 233	8 699
Mars	248 356	300 291	321 333	545 206	
Cumulatif	3 941 570	3 880 933	3 680 636	3 647 125	2 788 727

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 70 %			
Avril	91 %	92 %	92 %	93 %	92 %
Mai	83 %	86 %	88 %	82 %	80 %
Juin	15 %	22 %	23 %	21 %	25 %
Juillet	16 %	15 %	20 %	25 %	31 %
Août	13 %	16 %	21 %	21 %	23 %
Septembre	24 %	19 %	21 %	13 %	21 %
Octobre	42 %	46 %	56 %	31 %	46 %
Novembre	45 %	58 %	69 %	56 %	51 %
Décembre	43 %	57 %	49 %	34 %	43 %
Janvier	18 %	49 %	32 %	35 %	23 %
Février	70 %	73 %	65 %	70 %	61 %
Mars	97 %	99 %	96 %	100 %	
Cumulatif	70 %	75 %	77 %	74 %	72 %

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

7.2 Pourcentage des avis de cotisation délivrés ou des remboursements transmis dans les 14 jours de la réception de la déclaration de revenus des particuliers produite par voie électronique.

	Total traité				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	786 515	997 652	1 043 940	890 247	995 683
Mai	396 894	522 036	629 376	778 664	779 903
Juin	35 792	40 780	51 218	56 369	72 967
Juillet	9 670	11 430	13 017	17 479	26 134
Août	1 207	1 739	3 690	3 268	3 811
Septembre	705	1 183	1 413	2 415	911
Octobre	333	250	322	621	248
Novembre	58	41	89	208	45
Décembre	17	30	24	139	29
Janvier	8	10	10	42	19
Février	8 ²	7 851	6 496	8 483	8 439
Mars	312 113	367 660	500 961	670 715	
Cumulatif	1 543 320	1 950 662	2 250 556	2 428 650	1 888 189

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 90 %	Cible : 90 %	Cible : 90 %	Cible : 90 %
Avril	92 %	36 % ³	76 %	88 %	92 %
Mai	90 %	90 %	92 %	91 %	91 %
Juin	54 %	51 %	57 %	60 %	61 %
Juillet	15 %	29 %	33 %	34 %	31 %
Août	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Septembre	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Octobre	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Novembre	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Décembre	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Janvier	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Février	0 %	98 %	100 %	100 %	100 %
Mars	92 %	93 %	79 %	93 %	
Cumulatif	90 %	61 %	80 %	89 %	90 %

- Lors du démarrage du traitement des déclarations TP-1 électroniques à la fin de février 2004, des problèmes ont été détectés et des corrections ont été apportées au système transmission électronique de données (TED) et au système TP-1. Ceci a causé un retard de traitement de ces déclarations par rapport au mois correspondant de l'année précédente.
- Le retard a été de courte durée et 94,3 % des déclarations ont été traitées en 20 jours ou moins en avril. Le délai moyen de traitement pour ce mois a été de 15,7 jours. Il a été de 14,9 jours pour l'exercice 2004-2005.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

8. Pension alimentaire

8.1 Délai moyen des nouveaux dossiers de pensions alimentaires qui ont été traités.

	Total traité				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	1 011	946	988	832	888
Mai	1 279	1 093	1 137	1 126	1 061
Juin	1 044	1 022	1 319	1 004	1 061
Juillet	1 302	1 242	1 108	1 238	1 222
Août	1 060	1 074	1 332	1 189	1 126
Septembre	1 155	1 167	1 146	856	804
Octobre	1 213	1 042	943	1 037	917
Novembre	1 250	1 279	1 139	1 143	990
Décembre	995	910	860	819	751
Janvier	1 338	1 115	1 070	1 090	1 274
Février	1 278	1 145	1 196	1 034	1 253
Mars	1 232	1 278	1 090	1 037	
Cumulatif	14 157	13 313	13 328	12 405	11 347

	Taux d'atteinte (Délai moyen de traitement en nombre de jours)				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 30 jours			
Avril	15	21	29	22	25
Mai	16	23	28	23	23
Juin	17	25	29	26	25
Juillet	16	26	27	24	25
Août	19	28	24	23	22
Septembre	17	26	26	22	21
Octobre	15	23	17	20	20
Novembre	17	24	21	20	21
Décembre	19	26	22	20	25
Janvier	25	36	30	28	32
Février	20	35	25	26	27
Mars	19	32	23	26	
Cumulatif	18	27	25	23	25

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

8.2 Pourcentage des dossiers pour lesquels la première intervention de recouvrement a été effectuée dans un délai de 30 jours du refus de payer, à Revenu Québec, la pension alimentaire et les arrérages dus.

	Total traité				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	1 229	729	558	396	352
Mai	1 056	520	681	392	342
Juin	988	807	694	449	436
Juillet	1 161	574	628	395	495
Août	992	609	695	519	511
Septembre	1 128	578	748	454	446
Octobre	1 170	680	780	485	576
Novembre	1 024	647	544	490	501
Décembre	842	638	377	386	295
Janvier	1 064	509	359	408	502
Février	1 158	636	473	377	371
Mars	1 303	922	524	422	
Cumulatif	13 115	7 849	7 061	5 173	4 827

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 100 %			
Avril	99 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Mai	97 %	98 %	100 %	100 %	100 %
Juin	98 %	99 %	100 %	100 %	100 %
Juillet	100 %	98 %	99 %	100 %	100 %
Août	100 %	99 %	100 %	100 %	100 %
Septembre	99 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Octobre	100 %	99 %	100 %	100 %	100 %
Novembre	100 %	100 %	96 %	100 %	100 %
Décembre	99 %	100 %	99 %	100 %	100 %
Janvier	100 %	99 %	98 %	100 %	100 %
Février	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Mars	100 %	100 %	100 %	100 %	
Cumulatif	99 %	99 %	99 %	100 %	100 %

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Indicateurs propres aux entreprises

9. Déclaration de revenus des sociétés

9.1 Pourcentage des avis de cotisation délivrés dans les 100 jours de la réception de la déclaration de revenus des sociétés.

Cet indicateur existe depuis 2004-2005.

	Total traité			
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	22 844	29 946	24 133	30 955
Mai	22 435	20 156	24 211	29 516
Juin	29 552	27 464	37 914	35 996
Juillet	25 653	26 019	35 276	33 835
Août	22 426	20 425	29 516	30 236
Septembre	20 017	41 300	23 756	25 916
Octobre	21 489	19 022	29 515	37 436
Novembre	26 098	1 436	33 833	38 876
Décembre	32 193	52 399	25 915	27 356
Janvier	20 099	34 729	32 395	37 436
Février	26 565	31 091	26 635	35 996
Mars	28 313	27 511	33 836	
Cumulatif	297 684	331 498	356 935	363 554

	Taux d'atteinte			
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	Cible : 80 %	Cible : 85 %	Cible : 85 %	Cible : 85 %
Avril	95 %	95 %	92 %	94 %
Mai	95 %	95 %	92 %	96 %
Juin	96 %	93 %	92 %	96 %
Juillet	95 %	95 %	94 %	96 %
Août	94 %	93 %	94 %	96 %
Septembre	90 %	81 %	90 %	94 %
Octobre	72 %	90 %	87 %	83 %
Novembre	73 %	73 %	86 %	85 %
Décembre	89 %	87 %	90 %	93 %
Janvier	87 %	90 %	92 %	92 %
Février	88 %	89 %	91 %	92 %
Mars	88 %	90 %	94 %	
Cumulatif	89 %	90 %	91 %	92 %

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

10. Inscription en tant qu'entreprise

10.1 Pourcentage des numéros d'inscription attribués sans délai lorsque la personne se présente aux bureaux de Revenu Québec.

	Total traité				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	4 170	4 191	4 562	3 722	3 683
Mai	4 135	3 996	3 602	4 559	4 099
Juin	3 647	3 742	3 558	3 746	3 667
Juillet	3 313	3 130	3 350	3 388	3 326
Août	2 997	3 258	3 708	3 492	3 550
Septembre	3 582	3 358	3 731	3 330	3 297
Octobre	3 552	3 183	3 510	3 534	3 743
Novembre	3 254	3 506	3 401	3 347	3 447
Décembre	2 848	2 968	3 028	2 708	2 473
Janvier	3 652	3 524	4 022	3 892	3 894
Février	3 823	3 585	3 905	3 483	3 894
Mars	4 341	4 080	4 643	3 986	
Cumulatif	43 314	42 521	45 020	43 187	39 073

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 100 %			
Avril	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Mai	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Juin	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Juillet	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Août	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Septembre	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Octobre	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Novembre	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Décembre	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Janvier	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Février	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Mars	100 %	100 %	100 %	100 %	
Cumulatif	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

10.2 Pourcentage des numéros d'inscription attribués sans délai lorsque la demande est faite par Internet.

L'indicateur portant sur les demandes d'inscription par Internet existe depuis 2004-2005.

Pour les demandes d'inscription effectuées par Internet, les numéros d'inscription sont attribués sans délai (ou en direct) lorsque la demande de l'entreprise est conforme à toutes les exigences du service électronique (exigences opérationnelles de Revenu Québec et de l'Agence du revenu du Canada). Ainsi, aux fins de suivi de cet indicateur, le taux est considéré comme étant atteint à 100 % en tout temps.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

10.3 Pourcentage des numéros d'inscription attribués dans un délai de 35 jours lorsque la demande est acheminée par courrier.

À noter que cet indicateur a été rendu public en 2004-2005.

	Total traité				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	918	942	890	681	617
Mai	883	957	736	857	728
Juin	891	1 065	905	840	852
Juillet	1 008	903	1 391	785	663
Août	707	696	709	680	594
Septembre	891	841	731	754	673
Octobre	850	899	742	857	835
Novembre	916	936	699	727	883
Décembre	811	807	651	588	568
Janvier	886	1 014	799	786	633
Février	1 032	976	853	801	943
Mars	839	1 028	874	763	
Cumulatif	10 632	11 064	9 980	9 119	7 989

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s .o.	Cible : 75 %			
Avril	89 %	85 %	91 %	88 %	89 %
Mai	88 %	85 %	93 %	82 %	86 %
Juin	85 %	80 %	65 %	86 %	86 %
Juillet	87 %	85 %	57 %	85 %	90 %
Août	91 %	89 %	86 %	88 %	80 %
Septembre	92 %	92 %	92 %	87 %	77 %
Octobre	94 %	93 %	93 %	93 %	69 %
Novembre	92 %	92 %	93 %	94 %	86 %
Décembre	93 %	93 %	93 %	94 %	89 %
Janvier	84 %	85 %	78 %	77 %	85 %
Février	94 %	90 %	80 %	92 %	81 %
Mars	95 %	92 %	87 %	93 %	
Cumulatif	90 %	88 %	82 %	88 %	83 %

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

11. Remboursement de taxe à titre de mandataire

11.1 Pourcentage des demandes de remboursement de la taxe sur les intrants traitées dans un délai de 30 jours ou moins.

Au cours des exercices 2003-2004 à 2006-2007, cet indicateur visait le traitement des remboursements de taxes sur les intrants (RTI) pour le régime de la TVQ et des crédits de taxe sur les intrants (CTI) pour le régime de la TPS. Les autres types de remboursements sont exclus (ex. : remboursements liés aux habitations neuves et remboursements aux organismes publics). Cependant, depuis avril 2007, l'indicateur ne concerne que le traitement des remboursements de taxes sur les intrants (RTI) pour le régime de la TVQ.

	Total traité				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Avril	90 030	101 923	117 484	83 672	51 760
Mai	166 087	151 111	114 786	118 777	87 373
Juin	86 090	104 394	23 736	154 152	46 187
Juillet	93 675	109 532	29 822	101 698	50 031
Août	142 504	136 009	38 566	144 292	75 507
Septembre	78 823	79 739	343 349	96 195	42 817
Octobre	99 371	99 882	95 700	87 937	54 660
Novembre	136 423	134 130	146 310	137 727	71 106
Décembre	69 359	85 153	89 808	85 727	45 244
Janvier	110 538	99 516	106 992	104 372	54 120
Février	148 439	148 955	159 950	158 856	81 102
Mars	104 217	106 075	111 846	93 884	
Cumulatif	1 325 556	1 356 419	1 378 349	1 367 289	659 907

	Taux d'atteinte				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
	s. o.	Cible : 75 %			
Avril	81 %	74 %	79 %	77 %	89 %
Mai	82 %	74 %	83 %	40 %	89 %
Juin	69 %	71 %	49 %	40 %	75 %
Juillet	75 %	78 %	39 %	71 %	83 %
Août	82 %	85 %	55 %	82 %	88 %
Septembre	71 %	73 %	17 %	69 %	80 %
Octobre	80 %	80 %	73 %	79 %	88 %
Novembre	83 %	85 %	84 %	85 %	91 %
Décembre	65 %	66 %	75 %	71 %	83 %
Janvier	53 %	63 %	66 %	69 %	72 %
Février	83 %	84 %	84 %	85 %	92 %
Mars	74 %	74 %	74 %	76 %	
Cumulatif	76 %	77 %	61 %	70 %	85 %

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

12. Demandes en service prioritaire concernant le registre des entreprises ¹

	Total traité	
	2006-2007	2007-2008
Avril	1 717	2 025
Mai	2 040	2 536
Juin	1 555	2 429
Juillet	1 747	2 187
Août	1 569	1 975
Septembre	1 470	1 920
Octobre	1 564	2 291
Novembre	1 590	2 094
Décembre	1 645	2 039
Janvier	1 754	2 268
Février	1 552	2 264
Mars	1 880	
Cumulatif	20 083	24 028

	Délai moyen (en n ^{bre} de jours)	
	2006-2007	2007-2008
	Cible : 1 jour	Cible : 1 jour
Avril	1,13	2,17
Mai	1,07	1,38
Juin	0,88	1,40
Juillet	0,68	1,43
Août	0,70	1,20
Septembre	0,94	1,49
Octobre	0,73	1,46
Novembre	0,62	1,37
Décembre	0,83	1,62
Janvier	1,27	1,66
Février	0,95	1,29
Mars	0,99	
Cumulatif	0,91	1,49

13. Demandes de constitution en service régulier concernant le registre des entreprises ¹

	Total traité	
	2006-2007	2007-2008
Avril	1 746	1 365
Mai	2 271	2 023
Juin	1 814	1 778
Juillet	1 885	1 652
Août	1 814	1 701
Septembre	1 879	1 469
Octobre	1 836	1 860
Novembre	1 985	2 055
Décembre	1 285	854
Janvier	2 162	2 040
Février	2 005	2 151
Mars	1 794	
Cumulatif	22 471	18 948

	Délai moyen (en n ^{bre} de jours)	
	2006-2007	2007-2008
	Cible : 5 jours	Cible : 5 jours
Avril	6,21	10,63
Mai	6,14	11,43
Juin	4,23	8,19
Juillet	4,48	9,18
Août	3,11	5,07
Septembre	3,60	6,56
Octobre	4,23	7,17
Novembre	4,14	7,57
Décembre	5,18	7,91
Janvier	7,29	10,94
Février	4,87	5,83
Mars	5,06	
Cumulatif	4,92	8,24

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

14. Demandes d'immatriculation en service régulier concernant le registre des entreprises ¹

	Total traité	
	2006-2007	2007-2008
Avril	1 609	1 755
Mai	2 061	1 858
Juin	1 584	1 555
Juillet	1 530	1 585
Août	1 737	1 678
Septembre	1 602	1 580
Octobre	1 607	1 736
Novembre	1 737	1 664
Décembre	1 204	997
Janvier	1 902	1 833
Février	1 689	1 552
Mars	1 596	
Cumulatif	19 858	17 793

	Délai moyen (en n ^{bre} de jours)	
	2006-2007	2007-2008
	Cible : 10 jours	Cible : 10 jours
Avril	3,39	6,43
Mai	3,88	7,06
Juin	2,52	6,23
Juillet	3,46	6,40
Août	3,67	7,52
Septembre	2,88	6,04
Octobre	2,86	4,74
Novembre	3,67	3,53
Décembre	4,52	3,24
Janvier	4,89	5,21
Février	5,12	4,78
Mars	5,34	
Cumulatif	3,86	5,66

15. Autres demandes en service régulier concernant le registre des entreprises (excluant les demandes de constitution et d'immatriculation) ¹

	Total traité	
	2006-2007	2007-2008
Avril	48 267	64 387
Mai	59 291	66 452
Juin	60 255	91 544
Juillet	52 537	68 675
Août	36 135	54 546
Septembre	48 360	43 263
Octobre	46 117	47 385
Novembre	52 716	52 751
Décembre	28 106	33 674
Janvier	38 540	51 849
Février	63 861	53 592
Mars	62 576	
Cumulatif	596 761	628 118

	Délai moyen (en n ^{bre} de jours)	
	2006-2007	2007-2008
	Cible : 15 jours	Cible : 15 jours
Avril	14,21	19,16
Mai	18,18	19,57
Juin	18,16	30,27
Juillet	24,04	25,90
Août	21,51	24,63
Septembre	19,56	31,41
Octobre	13,89	24,20
Novembre	12,97	27,03
Décembre	18,21	21,71
Janvier	27,92	28,11
Février	29,23	29,27
Mars	22,44	
Cumulatif	20,15	25,66

¹ : Le délai moyen de traitement exclut 6 jours ouvrables pour les demandes dont le paiement est effectué en chèque non visé.

Question 22

Avis demandés à la Commission d'accès à l'information.

Réponse

Revenu Québec a obtenu trois avis de la Commission d'accès à l'information (CAI) entre le 1^{er} avril 2007 et le 28 mars 2008. Ces avis constituent des réponses à des demandes d'avis qui peuvent avoir été effectuées avant la période de référence. Des copies demeurent disponibles sur demande. De plus, il est à noter que la CAI dispose d'un site Internet sur lequel elle diffuse les avis qu'elle rend.

Question 23

Ententes interministérielles sur l'accès à l'information.

Réponse

Il y a 40 ententes portant sur la communication ou la collecte de renseignements confidentiels en vigueur au 28 mars 2008. Ces ententes ont été conclues avec 19 ministères et organismes publics. Étant donné qu'il s'agit de documents volumineux, ceux-ci peuvent être fournis sur demande.

Il y a également 19 ententes permettant à des ministères et organismes (M/O) d'accéder au registre des entreprises par le biais d'un service de diffusion massive.

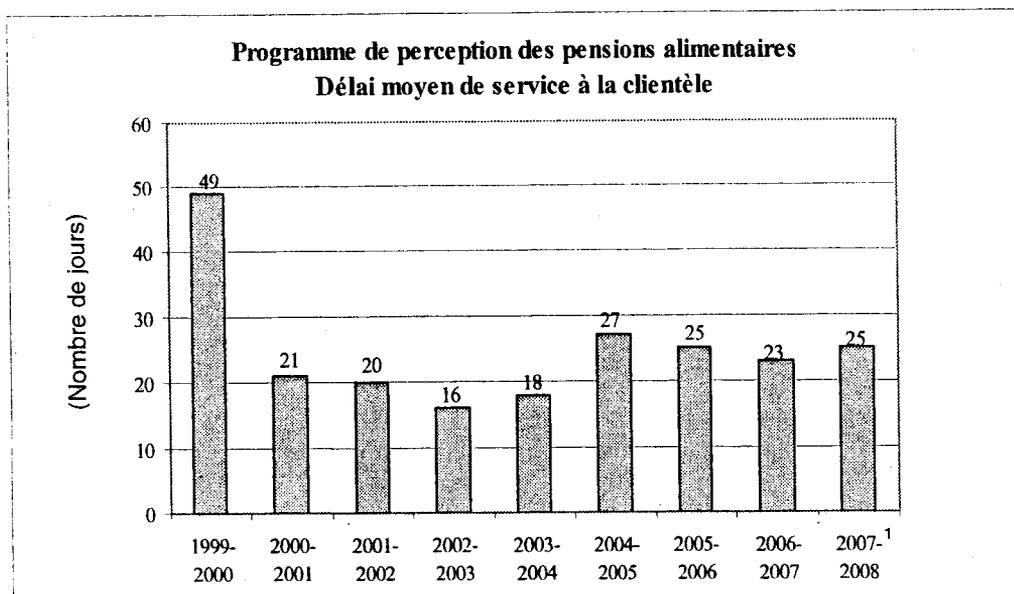
Question 24

Délai moyen pour le traitement d'un dossier de pension alimentaire.

Réponse

Concernant le délai de service à la clientèle, le Programme de perception des pensions alimentaires s'est doté d'un indicateur mesurant la prestation de services.

Le graphique ci-dessous présente le délai moyen de service à la clientèle de 1999-2000 à 2007-2008 (au 29 février 2008).



Objectif : 30 jours

Note 1 : Délai moyen calculé sur les données disponibles pour la période du 1^{er} avril 2007 au 29 février 2008.

Au 29 février 2008, le délai moyen de service à la clientèle est de 25 jours, respectant ainsi l'objectif de 30 jours.

Par ailleurs, cet indicateur n'étant pas disponible dans les autres provinces, Revenu Québec ne peut donc pas fournir d'information comparable.

Question 25

Statistiques quant aux bénéficiaires de pensions alimentaires.

Réponse

La clientèle du Programme se divise en deux catégories, soit la clientèle directe et la clientèle indirecte.

Au 29 février 2008, la clientèle directe se compose de 132 900 débiteurs et de 133 228 créanciers. Le créancier reçoit en moyenne un montant mensuel de 426 \$ en pension alimentaire.

La clientèle indirecte se compose des employeurs, ainsi que des représentants de débiteurs et de créanciers. Dans les cas où la pension alimentaire est perçue au moyen de retenues à la source, l'employeur doit prélever, sur la paye de l'employé visé, le montant de la pension alimentaire et des arrérages, s'il y a lieu, pour ensuite en faire remise à Revenu Québec. La pension alimentaire est perçue par retenues à la source dans près de 53 % des cas. Pour ce faire, au 29 février 2008, près de 18 600 employeurs participent à la perception des pensions alimentaires. La collaboration des employeurs est primordiale pour l'atteinte des objectifs du Programme.

Au 29 février 2008, le montant versé aux créanciers alimentaires a été de 419,0 millions de dollars. De plus, 18,7 millions de dollars ont été versés au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour les dossiers pour lesquels ce dernier s'est subrogé¹ aux droits du créancier. D'autre part, un montant de 438,7² millions de dollars a été encaissé.

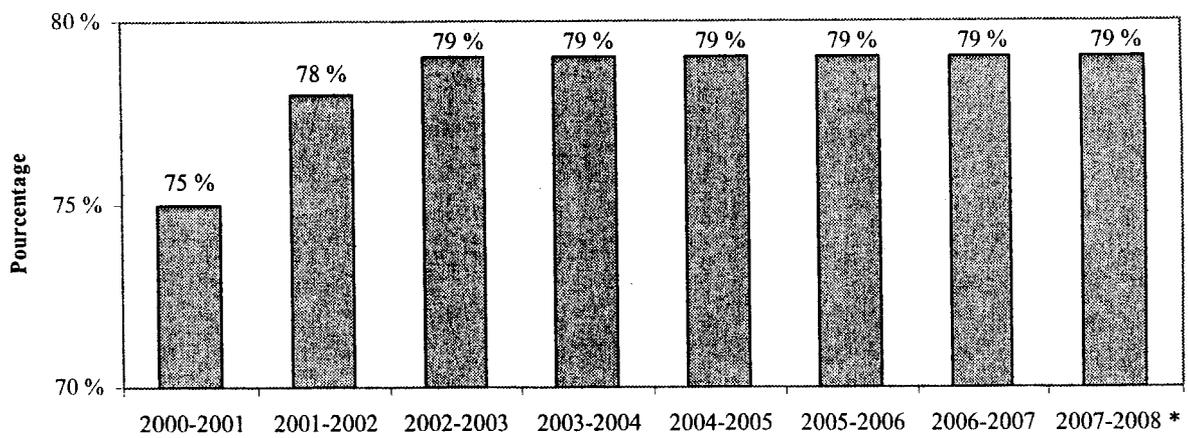
1. Substitution d'une personne à une autre dans une relation juridique. Elle peut être consentie par un créancier ou un débiteur.
2. Ce montant inclut les encaissements des débiteurs relativement à la sûreté et les frais ainsi que les encaissements des créanciers au 29 février 2008.

Question 26

Pourcentage de dossiers des pensions alimentaires pour lesquels les sommes sont versées à temps et au complet.

Réponse

Un des objectifs fondamentaux du Programme de perception des pensions alimentaires est d'assurer la régularité des paiements. Au cours de 2007-2008, 79 % des créanciers ont reçu leur pension courante à temps et en entier. Ce résultat dépasse l'objectif fixé à 76 %. Voici les résultats pour les exercices 2000-2001 à 2007-2008 :

Taux de régularité du versement des pensions alimentaires

Objectif : 76 %

* Pour la période du 1^{er} avril 2007 au 29 février 2008.

Question 27

Évolution des effectifs affectés à la perception des pensions alimentaires en ETC.

Réponse

**Fonds des pensions alimentaires
Consommation des ETC**

Exercices financiers	DPPA	CPF	Autres directions générales	Total ETC
1995-1996 ¹				
1996-1997				387
1997-1998	388	62	32	482
1998-1999	542	104	34	680
1999-2000	546	103	27	676
2000-2001	566	114,5	28	708,5
2001-2002	580	139	57	776
2002-2003	606	133	51	790
2003-2004	607	125	55	787
2004-2005	536	107	45	688
2005-2006	508	85	51	644
2006-2007	503	65	45	613
2007-2008 (estimé au 31 mars 2008)	500	50	45	595

Note 1 : Le Fonds des pensions alimentaires a débuté ses opérations en décembre 1995.

Question 28

Évolution du budget total du fonds des pensions alimentaires.

Réponse

Exercices financiers	Traitement et avantages sociaux (\$)	Fonctionnement (\$)	Amortissement (\$)	Intérêts (\$)	Total (\$)
1995-1996 ¹	966 178	714 703	59 358	36 246	1 776 485
1996-1997	10 643 390	4 745 199	1 654 424	410 925	17 453 938
1997-1998	15 705 637	6 150 096	1 811 909	327 582	23 995 224
1998-1999	19 542 532	9 058 420	2 104 535	603 326	31 308 813
1999-2000	23 493 240	10 367 396	2 231 899	679 697	36 772 232
2000-2001	24 744 065	12 658 383	2 245 480	697 711	40 345 639
2001-2002	26 847 092	12 480 035	1 588 168	705 458	41 620 753
2002-2003	28 187 390	13 144 727	1 236 511	602 545	43 171 173
2003-2004	30 741 040	12 148 076	1 191 050	476 092	44 556 258
2004-2005	26 859 459	12 635 899	1 112 933	656 426	41 264 717
2005-2006	26 119 896	12 484 513	879 796	728 054	40 212 259
2006-2007	27 649 436	10 425 994	906 158	804 702	39 786 290
2007-2008*	27 479 950	8 994 460	1 026 500	869 704	38 370 614

* Données estimées au 31 mars 2008.

Note 1 : Le Fonds des pensions alimentaires a débuté ses opérations en décembre 1995.

Question 29

Évolution des effectifs totaux du service des pensions alimentaires.

Réponse

La réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question 27 des renseignements particuliers.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES 2008-2009
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Question 30

Nombre d'employés affectés à la perception de la TVQ et de la TPS.

Réponse

Nombre d'ETC affectés à l'administration de la TVQ et de la TPS	
Années	Nombre d'ETC consommés
2002-2003	2 979,3
2003-2004	3 120,6
2004-2005	3 153,6
2005-2006	3 112,7
2006-2007	3 114,1
2007-2008 (estimé)	3 070,2

Question 31

Montant versé par le gouvernement fédéral pour la perception et l'administration de la TPS.

Réponse

Pour 2007-2008, le montant qui sera versé par le gouvernement fédéral pour la perception et l'administration de la TPS est estimé à 132,3 M\$.

Question 32

Montant consacré par le gouvernement du Québec pour la perception de la TVQ.

Réponse

Pour 2007-2008, le montant qui sera consacré par le gouvernement du Québec pour la perception des taxes est estimé à 135,4 M\$, soit 130,1 M\$ pour la TVQ et 5,3 M\$ pour les autres taxes (notamment carburant et tabac).

Question 33

Montant perçu en taxes par Revenu Québec.

Réponse

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 34

Somme globale perçue correspondant à la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité.

Réponse

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 35

Montants payés par chaque municipalité en TVQ.

Réponse

Il n'est pas possible de diffuser cette information puisque le dossier fiscal d'une municipalité est confidentiel.

Question 36

Études et analyses touchant les divers scénarios de baisses d'impôts et leurs impacts.

Réponse

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 37

Crédits d'impôt et déductions fiscales pour les particuliers et les sociétés.

Réponse

Le ministère des Finances du Québec (MFQ), en collaboration avec Revenu Québec, a publié en novembre 2007 le coût de l'ensemble des dépenses fiscales, édition 2007. Celle-ci constitue la dernière version et elle est disponible sur le site Internet du MFQ à l'adresse suivante : http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/autres/fr/AUTFR_DepensesFiscales2007.pdf

Question 38

Nombre moyen de consultations pour un dossier fiscal.

Réponse

Les champs d'intervention de Revenu Québec sont nombreux et diversifiés, et la clientèle l'est tout autant. Pour l'impôt, il traite avec des particuliers et des sociétés. Son important réseau de mandataires lui permet de percevoir la taxe de vente du Québec (TVQ), la taxe sur les produits et services (TPS), la taxe sur les carburants, l'impôt sur le tabac et diverses retenues à la source. À cette clientèle, il faut notamment ajouter celle du Programme de perception des pensions alimentaires, celle des programmes sociaux (Prime au travail et programme Allocation-logement) et celle des mesures économiques à caractère fiscal (remboursement d'impôts fonciers, crédit pour la TVQ, crédit d'impôt pour frais de garde).

Pour une partie des cinq millions et plus de citoyens qui, une fois l'an, déclarent leurs revenus, les relations avec Revenu Québec se limitent généralement à un ou deux contacts. D'autres versent trimestriellement des acomptes provisionnels. Pour les sociétés et les particuliers en affaires qui ont des taxes ou des retenues à la source à verser, la fréquence de leurs échanges avec Revenu Québec varie selon l'ampleur de leurs activités. Pour le Programme de perception des pensions alimentaires, les contacts ou échanges se font de manière continue, car la gestion de ces dossiers dure en moyenne dix ans et implique généralement deux versements par mois.

Par ailleurs, Revenu Québec effectue des activités de renseignements, de prévention, de contrôle et de vérification qui peuvent entraîner un volume plus important d'échanges avec certains contribuables ou mandataires.

Toute cette clientèle, avec laquelle Revenu Québec transige, possède un dossier contenant des renseignements de nature fiscale. Ce dossier fait l'objet d'un volume plus ou moins important d'actions, selon la nature et la complexité des interventions réalisées par les intervenants concernés, qui sont consignées au dossier.

Le volume de consultations d'un dossier fiscal est également tributaire de la nature et de la complexité des actions réalisées par les intervenants concernés. À cet effet, précisons que la protection des renseignements confidentiels constitue une préoccupation majeure pour Revenu Québec et que des mesures de sécurité particulières sont déployées pour protéger les renseignements que Revenu Québec détient. Les systèmes de sécurité qui contrôlent l'accès aux locaux et l'accès aux données confidentielles sur support numérique en sont des exemples. Les accès aux renseignements contenus dans un dossier sont limités aux personnes qui en ont besoin pour accomplir leur travail. De plus, les consultations de données confidentielles sur support numérique sont enregistrées dans les journaux informatiques permettant ainsi de détecter des anomalies concernant la consultation de ces données.

Plusieurs autres mesures prises par Revenu Québec traduisent bien la préoccupation de protéger les renseignements obtenus. Il y a d'abord la Direction centrale de l'accès à l'information et de la protection des renseignements confidentiels (DCAIPRC) qui a pour mission d'assurer la gestion de la protection des renseignements confidentiels et du traitement des demandes d'accès aux documents en assurant la cohérence et la concertation des actions prises à Revenu Québec dans ce domaine.

De plus, les obligations de Revenu Québec en matière de confidentialité sont détaillées dans la politique organisationnelle *Confidentialité des renseignements*. Cette politique est la pierre angulaire d'un ensemble de directives internes liées aux quatre étapes qui composent le cycle de vie des renseignements : la collecte des renseignements, leur utilisation, leur communication et leur conservation.

Finalement, notons que Revenu Québec tient annuellement une campagne de sensibilisation à la confidentialité et à la sécurité de l'information, laquelle comprend notamment la signature d'une déclaration de discrétion par l'ensemble des employés.

Question 39

Montant de taxe sur le capital prélevé par Revenu Québec.

Réponse

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 40

Part des recettes fiscales totales provenant des sociétés et des particuliers.

Réponse

Sur les recettes fiscales totales, la part provenant de l'impôt des sociétés s'élève à 14,3 % au 31 mars 2007. En ajoutant les recettes fiscales provenant de la perception des taxes à la consommation ainsi que des droits et permis, la portion des recettes totales attribuable aux entreprises atteint 51,7 %.

La part des recettes totales provenant de l'impôt des particuliers atteint 48,3 % au 31 mars 2007.

Total des recettes
Exercices financiers 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007

	(millions\$)			Part des recettes fiscales 2006-2007
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
Recettes fiscales				
<i>Impôt sur les revenus et les biens</i>				
Particuliers	20 935,6	21 929,3	23 260,7	48,3%
Sociétés	5 927,5	6 442,2	6 874,7	14,3%
Total partiel	26 863,1	28 371,5	30 135,4	62,6%
<i>Taxes à la consommation</i>				
Ventes au détail	14 233,1	14 838,5	14 943,8	31,0%
Carburants	1 786,3	1 836,3	1 798,6	3,7%
Tabac	913,9	802,3	663,6	1,4%
Boissons alcooliques	s. o.	414,4	415,5	0,9%
Total partiel	16 933,3	17 891,5	17 821,5	37,0%
<i>Droits et permis</i>				
Boissons alcooliques	69,1	s. o.	s. o.	s. o.
Opérations forestières	20,4	20,8	9,9	0,0%
Autres droits et permis	144,0	149,1	174,8	0,4%
Total partiel	233,5	169,9	184,7	0,4%
Total des recettes fiscales	44 029,9	46 432,9	48 141,6	100,0%
<i>Recettes extrabudgétaires</i>				
Taxe sur les produits et services (TPS)	8 032,8	8 417,8	8 362,3	
Régime de rentes du Québec	8 442,1	8 933,3	9 169,7	
Fonds des services de santé	4 824,9	5 062,4	5 161,5	
Fonds des pensions alimentaires	448,3	459,8	469,7	
Fonds de l'assurance médicaments	573,8	640,0	707,1	
Régime québécois d'assurance parentale	s.o.	218,9	1 131,2	
Fonds spécial olympique	77,1	68,9	58,4	
Commission des normes du travail	48,7	51,7	54,8	
Agence métropolitaine de transport	50,6	50,9	50,7	
Fonds de développement sport et activité physique	s. o.	s. o.	15,0	
Fonds jeunesse Québec	15,5	0,0	0,0	
Fonds national de formation de la main-d'œuvre	22,9	22,0	20,5	
Fonds de partenariat touristique	30,8	38,9	57,8	
RECYC-QUÉBEC (droits sur les pneus neufs)	22,8	22,5	22,5	
Fonds de l'industrie des courses de chevaux	13,2	13,0	11,6	
Fonds du patrimoine culturel québécois	s. o.	s. o.	5,0	
Total des recettes extrabudgétaires	22 603,5	24 000,1	25 297,8	
Total général	66 633,4	70 433,0	73 439,4	

Source : Revenu Québec, *Rapport annuel de gestion 2006-2007*, page 70.

Question 41

Proportion de l'impôt payé pour les particuliers par tranche de revenus.

Réponse

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 42

Suivi du plan ministériel de développement des services électroniques.

Réponse

En 2007-2008, Revenu Québec a poursuivi ses efforts en vue de déployer sa prestation électronique de services (PES). L'année 2007-2008 constitue en fait une année charnière importante. Les travaux réalisés ont permis de préparer les grands axes d'action qui soutiendront la poursuite du développement des services électroniques et les stratégies organisationnelles visant à faire de l'électronique le mode privilégié par les citoyens et les entreprises pour traiter avec Revenu Québec.

Au cours de la dernière année, Revenu Québec a aussi consacré des efforts importants afin de soutenir le développement du gouvernement en ligne (GEL). Revenu Québec est reconnu au sein de la communauté gouvernementale comme un leader dans le développement des services électroniques. Il dispose d'actifs technologiques et d'une expertise qui peuvent être mis à la contribution d'autres ministères et organismes permettant ainsi d'accélérer la mise en place du gouvernement en ligne.

Réalisations en 2007-2008 pour la PES de Revenu Québec

- Développement et mise en place de l'ensemble du service visant à supporter le projet pilote portant sur la déclaration de revenus préremplie, auprès de 100 000 citoyens volontaires. La réception des déclarations de revenus préremplies a commencé en février 2008 et se poursuivra jusqu'en mai 2008.
- Adhésion d'une 7^e institution financière offrant la possibilité, pour les citoyens, d'acquitter le solde de leur déclaration de revenus, un acompte provisionnel et un paiement de pension alimentaire de façon électronique.
- Ajout de la possibilité, pour les citoyens, de payer un avis de cotisation ou de recouvrement par l'intermédiaire des services électroniques de deux institutions financières. Les démarches se poursuivent pour promouvoir l'ajout de ces nouveaux services par d'autres institutions.
- Implantation d'un nouveau service électronique permettant aux préparateurs d'impôt de procéder en ligne au renouvellement de leur inscription pour transmettre de façon électronique les déclarations qu'ils préparent.
- Améliorations apportées aux pages WEB du site Internet de Revenu Québec pour à en faciliter l'utilisation par les personnes handicapées : éliminer les effets de mouvement pouvant nuire à un déficit d'attention, options spécifiques pour les non voyants, texte plus gros pour certaines catégories de personnes. Une étude d'une firme indépendante a confirmé l'efficacité de ces améliorations. Cette firme a classé le site Internet de Revenu Québec 14^e sur 200 sites québécois évalués en cette matière.

Réalisations en 2007-2008 pour le gouvernement en ligne

Revenu Québec a par ailleurs, en 2007-2008, contribué de façon importante au développement du gouvernement en ligne :

- Dans le cadre du service québécois d'authentification gouvernemental pour les citoyens (clicSÉCUR - citoyen), Revenu Québec assume la fonction de vérification de l'identité. L'adhésion d'un nouveau ministère ou organisme à cet identifiant exige la réalisation de travaux informatiques d'arrimage. En décembre 2007, la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et le Directeur de l'État civil ont adhéré au service clicSÉCUR – citoyen.
- Développement et implantation en novembre 2007, à la demande du MSG, du service québécois d'authentification gouvernemental pour les entreprises (clicSÉCUR – entreprise). Revenu Québec est alors devenu le premier utilisateur de ce service gouvernemental. De plus, des travaux ont été réalisés afin de permettre au ministère de la Famille et des Aînés d'adopter cet identifiant gouvernemental dès avril 2008.
- Contribution aux travaux de Services Québec visant à doter la communauté gouvernementale d'une Infothèque qui permettra de faciliter la création, la mise à jour et le partage de l'information gouvernementale commune.
- Contribution à la mise à jour du contenu du portail gouvernemental de services (aux entreprises et aux citoyens) de Services Québec.

Prochains projets en étude

- Projet «Mon dossier» : ce projet dont la réalisation débutera au cours de 2008-2009 améliorera de façon significative les services électroniques offerts par Revenu Québec aux citoyens en leur permettant d'accéder en ligne à leur dossier fiscal. De plus, ce projet constituera un apport important à la mise en œuvre de «Mon dossier Citoyen» envisagé par le ministère des Services gouvernementaux et à la déclaration de revenus préremplie en mode électronique.
- Mise en place, à compter du 1^{er} juillet 2008, de la stratégie de prise en charge de l'infrastructure des fonctions communes pouvant desservir d'autres ministères et organismes (authentification, inscription, réception des documents etc.). Cette infrastructure est actuellement rendue disponible à Revenu Québec en mode impartition par un fournisseur externe.
- Mise en place d'un portail, d'un environnement d'essai et d'un cadre de gestion de la sécurité pour les relations avec les partenaires.
- Au printemps 2008, la Régie des rentes du Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale deviendront utilisateurs du service clicSÉCUR pour les citoyens.
- À la demande du ministère des Services gouvernementaux (MSG), définition de l'offre de services et mise en place d'un centre gouvernemental d'expertise en formulaires électroniques.

Question 43

Ventilation détaillée des montants accordés par le programme Prime au travail.

Réponse

Il appartient au ministère des Finances de répondre à cette question.

Question 44

Ventilation détaillée des montants accordés par le programme Prime au travail, par régions.

Réponse

La réponse à cette question est la même que celle de la question 43.

Question 45

Nombre de saisies de produits issus de la contrebande de tabac en 2007-2008.

Réponse

Au 29 février 2008, l'équivalent de 10 847 cartouches de 200 cigarettes ont été saisies.

Question 46

Nombre d'inspections effectuées pour le contrôle de la contrebande de tabac en 2007-2008.

Réponse

Au 29 février 2008, 3 125 inspections ont été effectuées.

Question 47

Montant des amendes distribuées pour la contrebande de tabac en 2007-2008.

Réponse

Au 29 février 2008, 11,3 M\$ d'amendes ont été distribuées.

Question 48

Nombre de personnes du ministère du Revenu affectées à la lutte à la contrebande de tabac en 2007-2008.

Réponse

Puisque le nombre de personnes affectées à la lutte à la contrebande de tabac découle de la stratégie d'intervention, cette information ne peut être rendue disponible compte tenu du caractère public des documents relatifs à l'étude des crédits.

Question 49

Évaluation des pertes fiscales de l'État reliées à la contrebande de tabac en 2007-2008. De plus, faire une comparaison avec les quinze années précédentes.

Réponse

L'évaluation des pertes fiscales est une responsabilité du ministère des Finances du Québec (MFQ).

Question 50

Nombre de condamnations en 2007-2008 dans le dossier de la contrebande de tabac.

Réponse

651 contrevenants ou mandataires ont été condamnés relativement à la contrebande de tabac pour la période du 1^{er} avril 2007 au 29 février 2008.

Question 51

Liste et copie de toutes les études produites par le ministère du Revenu en 2007-2008 quant aux impacts de la contrebande de tabac.

Réponse

Le document ci-joint intitulé *Suivi analytique de l'impôt sur le tabac au 30 juin 2007* et daté du 16 octobre 2007 a été rendu accessible pour partie à un demandeur, en réponse à une demande d'accès faite en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements confidentiels.

Ce document a été élagué des données provenant du ministère des Finances (estimation de pertes fiscales) ainsi que des données provenant des dossiers fiscaux qui, bien que non identificatoires, permettraient indirectement de révéler l'identité des contribuables, compte tenu du petit nombre de personnes faisant partie de la population statistique.

**DOCUMENT
ÉLAGUÉ TRANSMIS**

Objet : Suivi analytique de l'impôt sur le tabac au 30 juin 2007

1. Introduction

Le suivi analytique de l'impôt sur le tabac comporte certaines données et analyses dans le but de vérifier si les revenus générés par cette taxe sont à la hauteur des quantités de tabac consommées au Québec, et de détecter ainsi si la contrebande du tabac a pris de l'ampleur à la suite des hausses significatives des taxes décrétées depuis 2001. Les données et analyses concernent notamment :

- les revenus de l'impôt sur le tabac;
- les quantités de tabac consommées au Québec¹;
- les tendances de la consommation;
- les réclamations de taxe à la suite de vols de tabac.

Le suivi est généralement produit trimestriellement, sauf pendant la période estivale. Celui-ci couvre les périodes fiscales de janvier 2001 à juin 2007 inclusivement, c'est-à-dire qu'il tient compte, aux fins des analyses, des remises de taxe effectuées par les agents-percepteurs en juillet 2007².

2. Les revenus de l'impôt sur le tabac

Les états financiers de Revenu Québec avant 2006-2007 présentaient sous deux postes comptables l'ensemble des revenus tirés de l'impôt sur le tabac, soit la contribution au Fonds spécial olympique (FSO) et les revenus de l'impôt sur le tabac (après déduction de cette contribution). Les versements au Fonds spécial olympique ont cessé à l'automne 2006.

Lors du *Discours sur le budget 2006-2007*, le gouvernement annonçait la mise en place de deux fonds, soit le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique ainsi que le Fonds du patrimoine culturel québécois. Ces deux fonds seront alimentés à même la partie des revenus de l'impôt sur le tabac³.

Le tableau 1 présente les revenus aux états financiers de Revenu Québec pour les trois derniers exercices financiers ainsi que pour la période de quatre mois, d'avril à juillet 2007.

Tableau 1 - Ensemble des revenus tirés de l'impôt sur le tabac

Répartition	Exercice 2004-2005 (M\$)	Exercice 2005-2006 (M\$)	Exercice 2006-2007 (M\$)	Exercice 2007-2008 (M\$) (4 mois)
Fonds spécial olympique	77,1	68,9	58,4	-
Revenus de l'impôt sur le tabac	901,2	751,6	667,9	247,3
Fonds du patrimoine culturel québécois	s.o.	s.o.	5,0	3,3
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	s.o.	s.o.	15,0	10,0
Total	978,3	820,5	748,7	260,60

¹ Deux fois par année, pour les mois de mars (année financière) et décembre (année civile).

² Les sections 2 (revenus) et 5 (remboursements de taxe sur les réserves indiennes) sont toutefois à jour au 31 juillet 2007.

³ Actuellement, en l'absence de mesures législatives mettant fin au FSO, des montants continuent d'être versés. Lors de l'adoption de changements législatifs appropriés, les écritures de régularisation permettront de transférer les sommes comptabilisées au FSO vers les deux nouveaux fonds spéciaux. Pour l'exercice 2006-2007 un montant de 8,8 millions sera transféré du Fonds spécial olympique au Fonds consolidé de la province.

La prévision de revenus de l'impôt sur le tabac (excluant les versements au FSO) pour l'exercice financier 2006-2007 était de 852 millions de dollars dans le *Discours sur le Budget 2006-2007*, mais fut révisée, en décembre 2006, à 777 millions de dollars⁴, puis à 681 millions de dollars⁵ en février 2007. Cette prévision, en date de février 2007, était de 679 millions de dollars pour l'exercice financier 2007-2008⁶ et fut révisée à 649 millions de dollars en mai 2007⁷. Les revenus de la taxe sur les produits sont donc réduits de 203 millions de dollars entre la première prévision pour 2006-2007 et la dernière prévision pour 2007-2008. Cette baisse traduit essentiellement l'impact de la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la *Loi sur le tabac* introduites en mai 2006 sur la consommation des produits du tabac. Cette baisse peut également refléter l'augmentation de la contrebande de ces produits.

3. Suivi des quantités de tabac consommées au Québec

Depuis le mois d'avril 2003, tous les manufacturiers et importateurs doivent remplir et joindre à leur déclaration de remises de taxe mensuelle un formulaire indiquant, pour la période visée, les quantités de tabac vendues par type de produits ainsi que le nom des agents-percepteurs qui les achètent.

Le tableau suivant fournit une indication des quantités de tabac consommées au Québec et des montants de taxe correspondants, sur la base des déclarations des ventes reçues des manufacturiers et importateurs pour la période fiscale de douze mois s'étant terminée le 31 mars 2007.

Tableau 2 - Quantités vendues par les manufacturiers et importateurs, par type de produits et impôt correspondant

Type de produits	Période de 12 mois (avril 2006 à mars 2007)		
	Quantités vendues	Impôt sur le tabac	
		Montant	Proportion
Cigarettes (nombre de cartouches)	30,8 M	634,0 M\$	86,4 %
Bâtonnets (nombre de cartouches)	1,2 M	24,7 M\$	3,4 %
Tabac en feuilles (kg)	373,6	38 480 \$	-
Tabac à pipe, à priser ou à chiquer (kg)	10 460	1,1 M\$	0,1 %
Autres tabacs en vrac (kg)	0,241 M	24,7 M\$	3,4 %
Cigares (nombre)	82,3 M	48,9 M\$	6,7 %
Total		733,5 M\$	100 %

Note : Le total peut ne pas correspondre à la somme des composantes compte tenu des arrondissements apportés.

4 Suivi des revenus et des quantités au regard des tendances de la consommation

Les montants cotisés⁸ auprès des agents-percepteurs au titre de l'impôt sur le tabac sont en baisse depuis l'exercice financier 2003-2004. Les montants cotisés sont passés de 981 millions à 733,5 millions, soit une baisse de plus de 247 millions de dollars entre ces exercices financiers. Cette baisse est attribuable en grande partie à la diminution des quantités taxées puisque le taux de taxe décrété est constant depuis décembre 2003.

⁴ *Le point sur la situation économique et financière du Québec*, Finances Québec, automne 2006.

⁵ *Plan budgétaire 2007-2008*, page H.4

⁶ *Discours sur le budget 2007-2008 du 20 février 2007*.

⁷ *Discours sur le budget 2007-2008 du 24 mai 2007*.

⁸ Remises de taxe mensuelles faites par les agents-percepteurs, majorées des indemnités consenties, excluant les revenus provenant des prises d'inventaire.

Les quantités taxées

Afin de faciliter l'analyse au regard des tendances de consommation, il est indiqué de suivre les quantités sous-jacentes aux revenus générés par la taxe, ce qui permet de faire abstraction de l'effet des taux de taxe. À cette fin, les montants cotisés de l'impôt sur le tabac ont été convertis en quantités équivalentes de cartouches de 200 cigarettes, sur la base des taux de taxe qui étaient en vigueur pour chacune des périodes de remises de taxe des mandataires.

Le tableau suivant présente les quantités équivalentes de cartouches de cigarettes taxées pour les années 2000 à 2006 et le premier semestre de 2007, les variations de ces quantités d'une année à l'autre ainsi que la variation cumulative de ces quantités entre l'année 2001 et 2006.

Tableau 3 - Quantités équivalentes de cartouches de cigarettes taxées et variations selon les périodes*

Années ou périodes	Quantités (M)	Variations (M)	Variations
2001	64,1		
2002	57,3	-6,9	-10,7 %
2002	57,3		
2003	53,1	-4,2	-7,3 %
2003	53,1		
2004	47,2	-6,0	-11,1 %
2004	47,2		
2005	43,0	-4,2	-8,8 %
2005	43,0		
2006	37,0	-6,0	-14,0 %
Global 2006/2001		-27	-42,3 %
Janvier à juin 2006	17,4		
Janvier à juin 2007**	15,9	-1,5	-8,6 %

* Les décimales peuvent varier en raison des arrondis.

** Données préliminaires.

Ce tableau fait ressortir une baisse des quantités taxées de 42,3 % entre les années 2001 et 2006. En outre, les quantités taxées ont continué de décroître entre les premiers semestres de 2006 et 2007 de l'ordre de 8,6 %.

La tendance de la consommation

Une source continue d'information concernant la tendance de consommation provient de Santé Canada qui publie semestriellement, depuis juin 1999, une enquête sur l'usage du tabac au Canada réalisée par Statistique Canada. Les données de l'enquête pour le Québec, pour les années 2000 à 2006 sont les suivantes :

Tableau 4 - Prévalence du tabagisme au Québec, 2000 à 2006*

Années	Population (15 ans et plus)	% de fumeurs**	Nombre de cigarettes fumées par jour***
2000	5 977 000	28,0	17,6
2001	6 026 000	24,1	17,3
2002	6 076 000	26,0	17,6
2003	6 127 000	25,0	16,8
2004	6 193 000	22,0	15,5
2005	6 230 000	22,0	16,5
2006	6 300 000	20,1	15,6

* Source : Enquêtes de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC), 2000 à 2006.

** Ensemble des fumeurs (quotidiens et occasionnels).

*** Quantités fumées par les fumeurs quotidiens.

Ces statistiques dénotent sans contredit une baisse de la consommation au cours des dernières années, ce qui peut expliquer en partie la baisse des quantités taxées pour Revenu Québec. La volatilité des résultats de ces enquêtes rend toutefois difficile leur utilisation pour déterminer les pertes fiscales à chacune des années.

Par ailleurs, une étude conjointe du ministère des Finances et du ministère de la Santé et des Services sociaux nous fournit les données sur la prévalence du tabagisme au Québec pour l'année 2006 et le premier semestre de l'année 2007.

Tableau 5 - Prévalence du tabagisme au Québec*

Années	Nombre de fumeurs	Proportion de fumeurs	Nombre moyen de cigarettes fumées par jour la semaine/par fin de semaine
Printemps 2006	1 515 670	24 %	14,4/16,2
Automne 2006	1 278 205	20 %	14,8/16,5
Printemps 2007	1 134 870	18 %	14,4/15,8

* Source : L'usage du tabac, les habitudes des fumeurs et l'opinion de la population à l'égard du tabac, mai 2006, novembre 2006 et juin 2007 préparé pour le ministère des Finances et le ministère de la Santé et des Services sociaux.
<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/tabac/index.php?id=6.32.0.0.1.0>

Depuis le début de cette étude, les résultats obtenus démontrent une baisse du nombre de fumeurs ainsi que du nombre moyen de cigarettes fumées par jour. Le nouveau contexte social entourant l'usage du tabac a certainement amené bon nombre de fumeurs à réduire leur consommation, ou, mieux encore, à prendre la décision d'arrêter de fumer.

La baisse de la consommation démontrée par ces statistiques au cours des dernières années peut expliquer en partie la baisse des quantités taxées pour Revenu Québec. La volatilité des résultats de ces enquêtes rend toutefois difficile leur utilisation pour déterminer les pertes fiscales à chacune des années.

Évaluation des pertes fiscales

Selon une estimation du ministère des Finances⁹,

5.

⁹ Résultat d'une conciliation des travaux du MFQ et de Revenu Québec.

6. Suivi des remboursements de taxe à la suite de vols de tabac

Les agents-percepteurs et les vendeurs au détail peuvent demander un remboursement de l'impôt sur le tabac déjà payé à la suite d'un vol, d'un incendie ou d'un autre sinistre. Les demandes de remboursement pour vol pourraient constituer un des indicateurs de la contrebande du tabac.

Le tableau suivant présente le nombre de vols de tabac commis dans les années 2003 à 2007, ayant fait l'objet d'une demande de remboursement au 30 juin 2007, les montants remboursés ainsi que les quantités équivalentes volées en nombre de cartouches de cigarettes. Les variations par rapport à l'année précédente sont également indiquées:

Tableau 8 - Vols de tabac en 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007 (6 mois)

	2003	2004	2005	2006	2007 (6 mois)
Nombre de vols	977	881	762	585	136
- Variations/année précédente	25,0 %	- 9,8 %	-13,5 %	-23,2 %	-76,75
Quantités volées (cartouches)	97 183	67 176	58 472	43 305	8 678
- Variations/année précédente	17,3%	- 30,9 %	-13,0 %	-25,9 %	-80,0
Montants réclamés (\$)	1 770 048	1 383 830	1 204 535	892 085	178 764
- Variations/année précédente	31,4 %	- 21,8 %	-13,0 %	-25,9 %	-80 %

Les données pour l'année 2007 n'étant pas complètes, il est néanmoins possible de dégager un indicateur avancé des variations dans les vols en prenant en compte uniquement les vols dont la demande de remboursement était parvenue à Revenu Québec le 30 juin de chaque année. Le tableau suivant reprend donc les informations du tableau précédent en ne considérant que ces vols.

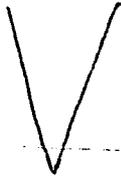
Tableau 9 - Vols de tabac (période de 6 mois) en 2004, 2005, 2006 et 2007, selon les demandes reçues au 30 juin de chaque année

	2004	2005	2006	2007	Variations 2007/2006
Nombre de vols	259	232	196	136	-30,61
Quantités volées (cartouches)	15 396	14 598	11 121	8 678	-21,97
Montants réclamés (\$)	317 161	300 722	229 099	178 764	-21,97

Ces tableaux indiquent que le nombre de vols et les quantités volées diminuent depuis l'année 2004.

7. Conclusion

Au cours de l'année 2006, les quantités de tabac taxées ont diminué de l'ordre de 14 % par rapport à l'année 2005. Cette tendance à la baisse se poursuit puisque la diminution atteint 8,6 %¹¹ entre les premiers semestres de 2006 et de 2007, ce qui peut s'expliquer en partie par le nouveau contexte social entourant l'usage du tabac au Québec.



*Réalisé avec la collaboration de la
Direction principale des enquêtes*

Revenu Québec\MRQ\DGPAR\DGAR\FDEEFS\SEEF\jd
H:\DIR\General\ECONOMIE\ETUDE\ANALYSES\Fiscales\Tabac\Suivi CPMF\sulvi trimestriel_sept 2007 (juin 2007).doc
Le 16 octobre 2007

¹¹ Données préliminaires

AUTRES INFORMATIONS

1. Taux de l'impôt sur le tabac

Depuis le 5 décembre 2003, les taux de l'impôt sur le tabac sont les suivants, par type de produits :

- 10,3 cents par cigarette ou 20,60 \$ par cartouche de 200 cigarettes (taux applicable également aux cigares dont le prix de détail ne dépasse pas 15 cents l'unité);
- 10,3 cents par gramme de tabac en vrac ou de tabac en feuilles;
- 15,85 cents par gramme pour tout tabac autres que des cigarettes, du tabac en vrac, du tabac en feuilles et des cigares : par contre, le taux minimal applicable à un bâtonnet de tabac est de 10,3 cents par bâtonnet;
- 80 % du prix de vente au détail des cigares (pour ceux dont le prix de vente au détail dépasse 15 cents l'unité).

Depuis le 23 juin 1998, l'impôt sur le tabac intègre la taxe de vente du Québec : la TVQ ne s'applique donc pas à ces produits.

2. Variations des taux de l'impôt depuis avril 2001

Produits	Taux* 1999-11-06	Taux 2001-04-06	Taux 2001-11-02	Taux 2002-06-18	Taux 2003-12-05	Variations cumulatives (%)
Cigarettes	0,043	0,053	0,0655	0,0905	0,103	139,5
Tabac en vrac	0,0215	0,053	0,0655	0,0905	0,103	379,1
Tabac en feuilles	0,0108	0,053	0,0655	0,0905	0,103	853,7
Tabac préformé	0,0537	0,0815	0,1008	0,1392	0,1585	195,2
Cigares	60 %	60 %	60 %	80 %	80 %	33,3

* Cigarette : taux (\$) par unité, cigare : pourcentage du prix de vente au détail, autres tabacs : taux (\$) par gramme.

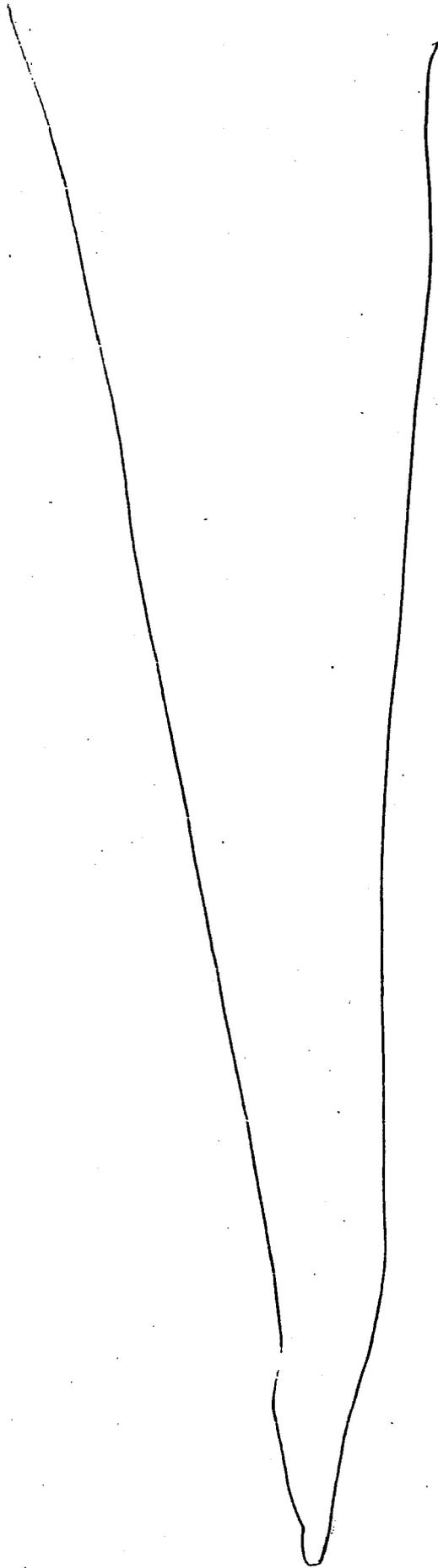
3. Taux de taxe dans les provinces

Taux de taxe pour une cartouche de 200 cigarettes, 30 juin 2007

Provinces	Taxe sur le tabac	Taxe de vente
Terre-Neuve	36,00 \$	8,0 %
Île-du-Prince-Édouard	34,90 \$	0,0 %
Nouvelle-Écosse	33,04 \$	8,0 %
Nouveau-Brunswick	23,50 \$	8,0 %
Québec	20,60 \$	0,0 %
Ontario	24,70 \$	0,0 %
Manitoba	35,00 \$	7,0 %
Saskatchewan	36,60 \$	7,0 %
Alberta	37,00 \$	0,0 %
Colombie-Britannique	35,80 \$	0,0 %

Note : Le gouvernement fédéral exige en plus un droit d'accise de 16,41 \$ et la TPS de 6 % dans chacune des provinces (taux modifié depuis le 1^{er} juillet 2006).

Annexe 2



Question 52

Nombre d'inspections faites dans le milieu de la restauration pour la problématique de l'évasion fiscale en 2007-2008.

Réponse

Au 29 février 2008, 140 inspections ont été réalisées dans le milieu de la restauration.

Question 53

Montant des amendes distribuées dans le milieu de la restauration pour la problématique de l'évasion fiscale en 2007-2008.

Réponse

Au 29 février 2008, les amendes distribuées dans le milieu de la restauration sont de 3,9 M\$.

Question 54

Nombre de condamnations dans le milieu de la restauration en 2007-2008 en ce qui concerne l'évasion fiscale.

Réponse

Au 29 février 2008, 47 contribuables ou mandataires ont été condamnés dans le milieu de la restauration.

Question 55

Nombre de personnes du ministère du Revenu attirées à l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration en 2007-2008.

Réponse

Puisque le nombre de personnes affectées à la lutte contre l'évasion fiscale dans le milieu de la restauration découle de la stratégie d'intervention, cette information ne peut être rendue disponible compte tenu du caractère public des documents relatifs à l'étude des crédits.

Question 56

Taux d'absentéisme en 2007-2008 pour les employés du ministère du Revenu, avec ventilation en fonction des postes occupés et des motifs de l'absence. Faire une comparaison du taux d'absentéisme avec les quatre années précédentes.

Réponse**Évolution du taux d'absentéisme à Revenu Québec
Années 2002 à 2007**

ÉVOLUTION DE L'ABSENTÉISME SELON LES DONNÉES DU SCT		2002	2003	2004	2005	2006	2007
Revenu Québec	Taux d'absentéisme	5,34 %	5,94 %	6,19 %	6,59 %	ND ¹	ND ¹

1. Le Secrétariat du Conseil du trésor n'a pas encore transmis les données de 2006 et 2007 aux différents ministères et organismes.

Question 57

Nombre de plaintes adressées au ministère du Revenu quant à une dénonciation d'un lieu de contrebande de tabac en 2007-2008.

Réponse

Lorsqu'une dénonciation est adressée à Revenu Québec, elle est acheminée dans le secteur concerné, analysée et prise en charge lorsqu'elle est évaluée être fondée.

Le nombre de dénonciations d'un lieu de contrebande de tabac ne peut être rendu disponible compte tenu du caractère public des documents relatifs à l'étude des crédits

Question 58

Nombre de plaintes adressées au ministère du Revenu en 2007-2008.

Réponse

Pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, 2 817 dossiers de plaintes ont été adressés à Revenu Québec.

Question 59

Délai de traitement moyen des plaintes en 2007-2008.

Réponse

Les statistiques sont construites sur la base de l'engagement ministériel qui consiste à fournir au citoyen une réponse claire à sa plainte dans un délai de 35 jours à compter de sa date de réception. Ainsi, pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, 2 776 dossiers de plaintes ont été fermés, dont 2 575 ont été considérés fermés dans un délai de 35 jours, ce qui donne un taux d'atteinte de 93 %.

Question 60

Nombre de personnes âgées touchées par la baisse du crédit d'impôt pour maintien à domicile en 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009.

Réponse

Il est tout d'abord opportun de préciser que le nombre d'aînés ayant bénéficié du crédit d'impôt est passé de 35 708 à 113 685, de 2001 à 2006. De plus, les montants versés ont progressé de 24,6 millions de dollars à 106,8 millions de dollars pendant la même période. Pour l'année d'imposition 2007, au 31 décembre 2007, 112 725 aînés ont demandé un versement anticipé pour un montant totalisant 143,0 millions de dollars. La population totale et le coût de la mesure seront connus uniquement lorsque l'ensemble des déclarations de revenus de l'année d'imposition 2007 auront été cotisés.

Pour l'année d'imposition 2007, les activités de validation effectuées par Revenu Québec, lors du traitement des demandes de crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée, ont entraîné des corrections équivalentes à 1 % des montants versés aux aînés, ce qui représente un montant d'environ 1,5 M\$.

Dans le cadre du traitement des demandes de versements anticipés présentées par les personnes âgées, Revenu Québec a procédé à des activités de validation visant environ 12 000 contribuables. Revenu Québec voulait notamment s'assurer, comme il le fait pour d'autres programmes et crédits sous sa responsabilité, que les modalités d'application du crédit d'impôt étaient bien comprises et que chacun remplissait ses obligations et recevait le montant auquel il avait droit.

Dans certains cas, il a dû réviser à la baisse le montant des dépenses qui avaient été déterminées au préalable par les propriétaires de résidences pour personnes âgées ou d'immeubles d'appartements ou les syndicats des copropriétaires. Dans la majorité des cas, de tels montants étaient trop élevés en raison de la difficulté d'évaluer avec exactitude le montant des dépenses admissibles au crédit pour le maintien à domicile.

Pour palier à cette situation, Revenu Québec examine actuellement les quelque 12 000 dossiers des personnes âgées visées par les vérifications. Il s'assurera aussi d'un traitement plus souple pour éviter que ces personnes soient pénalisées.

Cette approche poursuit les mêmes objectifs que le programme transitoire de compensation financière, qui s'appliquera à compter de l'année d'imposition 2008, pour faire en sorte qu'une personne âgée ne se retrouve dans une situation financière difficile. Ce programme compensera les aînés qui ont subi une baisse du CMD par rapport aux montants versés par anticipation depuis l'année 2007.

Question 61

Montant des sommes économisées dans la révision à la baisse du crédit d'impôt pour maintien à domicile chez les personnes âgées en 2007-2008.

Réponse

Il est tout d'abord opportun de préciser que le nombre d'aînés ayant bénéficié du crédit d'impôt est passé de 35 708 à 113 685, de 2001 à 2006. De plus, les montants versés ont progressé de 24,6 millions de dollars à 106,8 millions de dollars pendant la même période. Pour l'année d'imposition 2007, au 31 décembre 2007, 112 725 aînés ont demandé un versement anticipé pour un montant totalisant 143,0 millions de dollars. La population totale et le coût de la mesure seront connus uniquement lorsque l'ensemble des déclarations de revenus de l'année d'imposition 2007 auront été cotisés.

Les activités de validation effectuées par Revenu Québec, lors du traitement des demandes de crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée, ont entraîné des corrections équivalentes à 1 % des montants versés aux aînés, ce qui représente un montant d'environ 1,5 M\$, pour l'année d'imposition 2007.

Par ailleurs les sommes récupérées ne sont pas considérées comme des économies mais plutôt comme des ajustements conformes à la politique fiscale. Ces activités sont nécessaires pour assurer la pérennité de cette mesure fiscale et assurer une équité envers les citoyens du Québec.

Toutefois, Revenu Québec réexaminera les quelque 12 000 dossiers des personnes âgées visées par les vérifications. Il s'assurera aussi d'un traitement plus souple pour éviter que ces personnes ne soient pénalisées.

Question 62

Liste et montants des contrats de moins de 25 000 \$ attribués en 2007-2008 autant pour les entreprises que pour les particuliers.

Réponse

La réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question générale 9.